

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 4, No 4

HUNTINGDON, QUE., JEUDI, LE 22 JUIN, 1939

Imprimée à Huntingdon, Que.

Prix 5cts

On célébrera notre Fête Nationale

Le Comité régional de la St-Jean-Baptiste marquera dignement la fête nationale des canadiens-français par un programme patriotique qui se déroulera lors de la journée de samedi, le 24 juin

FEUX DE LA ST-JEAN — SCENES ALLEGORIQUES — LES SECTIONS JUVENILES

Le comité régional de la Société St-Jean-Baptiste se prépare activement à la célébration de notre fête nationale en élaborant un programme patriotique qui se déroulera tantôt sur les eaux de la baie St-François, tantôt sur le Parc Sauvé et tantôt les rues de la cité.

Les Commissaires-Ordonnateurs des trois sections de Valleyfield, MM. le docteur Irénée Frappier, Weldie Gauthier et Léonide Emond s'occupent de tous les détails de l'organisation qui réjouira les canadiens-français en cette journée du 24 juin.

Feu de la St-Jean

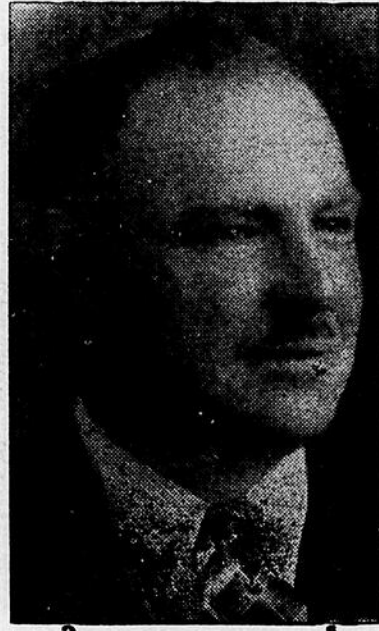
Le premier signe de réjouissance en l'honneur de notre fête nationale sera marqué, vendredi soir, par le feu de la St-Jean qui sera béni par M. l'abbé Grondin, aumônier de la Société St-Jean-Baptiste et allumé par Son Honneur le Maire J.-A. Larin.

Les flammes jailliront de la baie St-François vers les dix heures dans la soirée et l'on assistera alors à un spectacle qui ne manque jamais de grandiose et de solennité dans son symbole flamboyant.

La Garde Champlain et les Zouaves Pontificaux paraderont en cette circonstance.

(Suite à la page 13)

POUR LA CELEBRATION DE NOTRE FETE NATIONALE



M. PHILIPPE H. BOYER, président général de la Société St-Jean-Baptiste pour le district, adressera la parole samedi soir au grand rassemblement patriotique.



M. WELDIE GAUTHIER, Commissaire-Ordonnateur de la Société St-Jean-Baptiste, section Bellerive, l'un des organisateurs de la célébration de notre fête nationale.



Le docteur IRENE FRAPPIER, Commissaire-Ordonnateur de la Société St-Jean-Baptiste, section St-Cécile, qui organise cette célébration pour tout le district.

M. LEONIDE EMOND, Commissaire-Ordonnateur de la Société St-Jean-Baptiste, section Champlain, est également l'un des organisateurs de la fête de samedi.

Nouveau refus des octrois fédéraux

Les chômeurs veulent se rébellier!

Le Comité des Chômeurs exigent six jours de travail et .35c de l'heure et force Son Honneur le Maire à rencontrer le gouvernement provincial

ON VEUT DES INSPECTEURS PROVINCIAUX

Une nombreuse délégation de chômeurs sous la conduite de M. Fred Moore s'est rendue à l'Hôtel de Ville, hier soir, lors de l'assemblée régulière pour exiger de nos échevins six jours de travail et trente-cinq (.35c) l'heure.

Nos sans-travail ont forcé de plus Son Honneur le Maire à demander une entrevue immédiate au Bureau de Reconstruction Economique pour solutionner cette question et obtenir au plus tard, lundi soir, une réponse définitive.

Les chômeurs ont même menacé de se rébellier si nos édiles municipaux n'apportaient pas la solution désirée à leur problème de l'emploi. Ils ont demandé la création d'un bureau de placement qui serait dirigé par deux inspecteurs provinciaux et ceux-ci auraient la responsabilité de trouver du travail à tous les chômeurs de Valleyfield.

Les cinq cents chômeurs ont tour à tour applaudi et hué les déclarations de tel échevin sans cependant troubler l'ordre. Au début de l'assemblée, le greffier donna lecture de la lettre du Comité des chômeurs de Valleyfield et on en trouva le texte dans une autre colonne.

Lors des discussions libres, M. Fred Moore, porte-parole de la délégation, expliqua la situation des

chômeurs à Valleyfield et demanda que le Conseil crée un bureau de placement dirigé par deux inspecteurs provinciaux.

"On veut avoir ça au plus vite, dit-il, car les chômeurs, mes amis et moi-même, nous voulons avoir justice. Actuellement, on ne vit pas, mais on existe et si vous ne nous donnez pas 6 jours de travail à .35c l'heure, on ne pourra pas vivre et il faudra se rébellier."

"Etes-vous prêts, continua-t-il, à nous donner ça?"

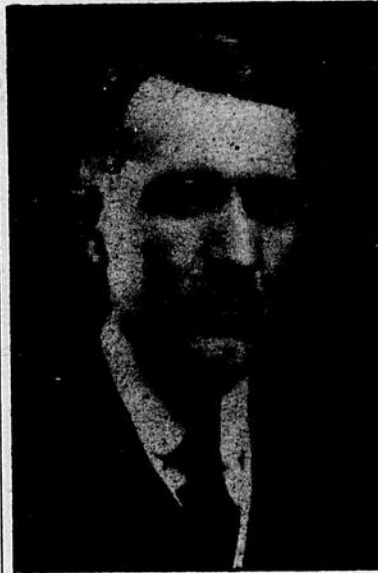
Son Honneur le Maire Larin expliqua alors à tous les sans-travail que le Conseil était obligé de suivre les dictées du Bureau de Reconstruction Economique de la province de Québec.

"Je suis prêt, de continuer Son Honneur le Maire, à me rendre à Québec avec un délégué pour rencontrer M. Guilmont et discuter de la situation. J'enverrai demain matin un cablogramme à Québec pour demander une entrevue avec les autorités provinciales."

M. l'échevin Langevin, prenant la parole, avertit les sans-travail que le conseil municipal n'était que l'intermédiaire entre les gouvernements et les chômeurs pour trouver le plus d'emploi possible.

(Suite à la page 4)

Acceptera-t-il d'être le chef de l'opposition?



M. MAXIME RAYMOND, député fédéral des comtés de Beauharnois et Laprairie, que la rumeur désigne comme le prochain chef de l'Opposition officielle provinciale.

D'aucuns se demandent, surtout depuis les élections de 1936, si un rapprochement ne serait pas possible entre les libéraux dits orthodoxes et les partisans de l'Action libérale nationale aux fins de présenter un front uni au point de vue provincial. Bien que les démarches tentées jusqu'ici en ce sens aient échoué, certains partisans des deux groupes, avons-nous pu constater, ne désespèrent pas encore de pouvoir arriver à une entente plus ou moins à l'amiable, M. Paul Gouin,

(Suite à la page 4)

M. l'échevin Gontran Hébert ne veut pas accepter les responsabilités des contrats qui assureraient la construction du pont Jacques-Cartier et du mur de protection sur la grève du Boulevard du Havre — M. l'échevin Meloche trouve ridicule ce refus et propose que l'on accepte les octrois fédéraux

M. l'échevin Arthur Meloche de Bellerive n'a pas craint d'affirmer à l'assemblée d'hier soir qu'il trouvait très drôle l'attitude de certains échevins qui, après avoir demandé des octrois fédéraux pendant deux années, refusaient d'en accepter les responsabilités quand le gouvernement fédéral les offrait à la cité de Salaberry de Valleyfield.

Après la lecture d'une lettre de M. Maxime Raymond et le compte rendu de l'entrevue de Son Honneur le Maire avec le député fédéral, M. l'échevin Arthur Meloche proposa que l'on accepte les \$25,000 du gouvernement fédéral pour la réfection de la grève du Boulevard du Havre.

"Il y a beaucoup de chômeurs, dit-il, qui attendent de l'ouvrage et je ne vois pas pourquoi nous n'accepterions pas les responsabilités. Je trouve très drôle que l'on refuse cet octroi quand on a crié pendant deux années; nous l'avons aujourd'hui et on ne veut pas accepter les responsabilités."

"Quelles responsabilités peut-il bien y avoir? Ça ne peut pas toujours être pire qu'aujourd'hui! Si les roches tombent à l'eau, on les laissera là, c'est bien simple. De plus, ces travaux commenceront à l'île aux Chats et je suis certain que l'on n'aura pas assez d'argent pour les finir cette année. L'an prochain, nous aurons d'autres octrois pour les continuer, les terminer."

M. l'échevin Dumouchel seconda la proposition de M. Meloche en di-

sant qu'il posait cet acte pour les chômeurs uniquement, seulement.

OPPOSITION

M. l'échevin Hébert ne veut pas de ces octrois si la ville doit assumer toutes les responsabilités, si responsabilité il y a! Il présente donc un amendement à la résolution principale.

MM. les échevins Viau et Bourdeau avouèrent franchement qu'ils ne voteraient pas sur la résolution principale et sur l'amendement.

"On demande des faveurs ont-ils dit, et quand c'est le temps de les accepter, nous nous divisons. De plus, nous chargeons le greffier d'écrire à M. Raymond et nous n'attendons même pas sa réponse. Nous ne pouvons et nous ne voterons pas!"

Son Honneur le Maire J. A. Larin affirma à son tour que le vote sur une proposition semblable serait une bien mauvaise note pour la ville". Quant à M. l'échevin Langevin, il ne s'oppose pas aux travaux en autant qu'ils commenceront immédiatement.

M. l'échevin Brisebois ne veut pas favoriser la Compagnie Shawinigan, la Beauharnois Power et le gouvernement fédéral.

Il semble évident que l'on manœuvre pour bloquer tous les projets de M. Maxime Raymond et pendant ce temps, la ville en souffre! Inévitablement, on fait à bon ou mauvais escient de la petite politique.

MEDAILLES DE SECURITE DECERNEES AUX CAMIONNEURS DE BIÈRE



Notre cliché fait voir les conducteurs de camions — servant à distribuer les produits Dawes "Black Horse", Dow Old Stock, Frontenac et Boswell — récemment décorés de médailles "sans-accident" par la Ligue de Sécurité de la Province de Québec.

Quelques-uns de ces chauffeurs ont même réussi à conduire leur camion sept ans sans un seul accident. La majorité de ces employés font

partie du personnel des divers dépôts maintenus par la compagnie — dont la politique est d'employer autant que possible de la main d'oeuvre locale.

Les conducteurs de camions servant à distribuer de la bière dans la province jouissent individuellement et collectivement d'un des meilleurs records "sans-accident" du Canada.

Mlle B.-E. Monette invite toutes les institutrices de la province pour le congrès

Les 7, 8 et 9 juillet

Le congrès provincial de la Fédération Catholique des Institutrices Rurales de la province de Québec aura lieu à Salaberry de Valleyfield, les 7, 8 et 9 juillet, sous le haut patronage de Son Excellence Monseigneur Alfred Langlois, Evêque du diocèse de Valleyfield.

Plusieurs déléguées de tous les districts de la province sont attendues dans notre cité pour assister aux délibérations de nos institutrices rurales. Chacune des représentantes apportera des idées de plus en plus variées et pratiques qui susciteront des initiatives nouvelles et donneront une plus grande efficacité à ce groupement professionnel pour servir ainsi les meilleurs intérêts de l'enseignement primaire dans notre province de Québec.

Voici le texte de l'invitation officielle de Mlle B. E. Monette, vice-présidente provinciale et de la Fédération et présidente du l'Association Catholique des Institutrices Rurales du district No 12:

Aux Déléguées officielles et fraternelles

Valleyfield vous invite
Valleyfield vous attend

Bien chères Consoeurs,

C'est une grande joie pour l'Association du District No 12 de vous recevoir à l'occasion du troisième Congrès provincial de notre Fédération.

Venez nombreuses et sans crainte: accourez de tous les coins de la Province vers notre jolie "Vallée: Coeurs et bras fraternels sont ouverts pour vous accueillir chaleureusement, et nous rivaliserons toutes pour vous rendre aussi agréables que possible, les trois jours que vous passerez dans nos murs.

Les Rév. Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, cette chère Communauté canadienne-française qui eut pour fondatrice la Rév. Mère Marie-Rose (Mlle Eulalie Durocher), de pieuse et vénérée mémoire, les Révérendes Soeurs, dis-je, sont heureuses de nous prêter leur aimable et dévoué concours pour vous donner l'hospitalité à l'Ecole Normale et au pensionnat. C'est une expérience acquise que toutes les institutrices aiment à redevenir écolières à certains moments. Voilà pourquoi, Mesdemoiselles, vous "irez au couvent" pendant trois jours, et ce seront des jours vraiment heureux.

Nos bonnes Soeurs, en effet, se proposent de vous recevoir avec une cordialité toute maternelle, si j'ose

dire. Elles pourront accommoder au moins 150 déléguées, moyennant la modique somme de \$5.00 pour toute la durée du Congrès. Il y aura, pour celles qui arriveront en retard ou partiront plus tôt, une petite diminution sur ce prix.

Une trentaine de déléguées pourront trouver gîte et couvert chez les RR.SS., Dominicaines, aux mêmes conditions. Le Couvent des Dominicaines est un peu plus éloigné du lieu des réunions, mais les congressistes pourront obtenir des chambres particulières en compensation.

Et les autres? Car il y aura bien sûrement plus de deux cents déléguées, et cela ne nous effraye pas. Mesdemoiselles! Seulement, nous vous prions, afin de ne pas risquer d'être prises au dépourvu au dernier moment, de vous inscrire d'avance.

Ecrivez-moi donc sans retard, me donnant vos noms et adresses, et spécifiant vos préférences quant à l'endroit où vous désirez pensionner: Ecole Normale? Maison des Dominicaines? Pension privée? Hôtel?

Nous pourrions ainsi, plus facilement, les membres du comité de Réception et moi-même, satisfaire toutes et chacune, car c'est notre plus cher désir, je le répète, que votre séjour au milieu de nous laisse le meilleur des souvenirs.

J'attends vos lettres, Mesdemoiselles, et nous vous attendons!
B.-E. Monette, 17, Chemin Larocque,
Prés. de l'A.C.I.R., District No 12.

Les régates de St-Hyacinthe

Les amateurs de courses de yachts pourront assister à de très intéressantes courses de yachts en se rendant à Saint-Hyacinthe, dimanche prochain. On pourra voir le grand marathon de 35 milles entre Saint-Hyacinthe et Saint-Césaire.

Ces régates à Saint-Hyacinthe sont les premières organisées dans cette ville. Sous les auspices du Club Maskoutain, Inc., et approuvées par la A.P.B.A., et l'A.N.O.A., nous ne doutons pas que les spectateurs verront de très intéressantes régates. La course pour les hors-bords est de 5 de mille en ligne droite. Les courses ont lieu à 2.00 p.m. C'est la route No 20 qui conduit à St-Hyacinthe. Les classes de yachts qui prendront part aux régates sont les

suivantes: A.B.C. et F. les courses sont ouvertes aux division 1 et 11.

Plusieurs personnes de Valleyfield, assisteront certainement aux Régates de Saint-Hyacinthe. Le Club Nautique de Valleyfield sera représenté.

NAISSANCE

A. M. et Mme Joseph Monique, une fille baptisée le 11 juin à Huntingdon, Marie-Claire, Gisèle. Parrain et marraine, M. Napoléon Bédard, de Ste-Martine, grandpère de l'enfant, et Mme Denis Bédard, de Farnham, tante de l'enfant. Porteuse: Mme Achille Picard de Huntingdon.

Annoncez dans La Gazette de Valleyfield régulièrement.

Les régates de Valleyfield sont sanctionnées par l'A.P.B.A.

Les Régates de Valleyfield sont les seules régates sanctionnées par l'Américain Power Boat Association dans ce district. Il ne peut être accordé d'autres régates sanctionnées, à d'autres villes, à moins que celles-ci soient situées à environ 200 milles de Valleyfield. Nous verrons des régates à North Hatley et au Lac Masson. Les régates de Saint-Hyacinthe sont approuvées par l'A.P.B.A. Les règlements pour des régates sanctionnées sont très sévères et les règlements doivent être suivis à la let-

tre, sous peine de se voir refuser la sanction. L'A.P.B.A. peut même empêcher ses membres de prendre part à des régates qui ne sont pas approuvées ou sanctionnées.

Cela est fait dans le but de protéger les coureurs et afin que tout se passe le plus honnêtement possible. Ainsi si un record est établi, il faut qu'il le soit dans des régates sanctionnées. Afin que l'on sache que tout fût fait selon les règlements de l'association.

FÊTE DE LA BONNE ENTENTE

Canadienne-Américaine

(En commémoration des 125 années de paix entre le Canada et les Etats-Unis)

à MALONE

Le 1er Juillet - Jour de la Confédération

BABE RUTH

La plus brillante étoile du baseball sera à Malone durant toute cette journée

AVEC LES ENFANTS

BABE RUTH rencontrera tous les enfants au terrain Kilburn-Morse, près de l'Hôtel Franklin, dans l'avant-midi à 10.30. Il n'y aura aucune charge pour le voir. Il donnera des balles au camp et signera son nom sur des "baseballs."

A L'OUVERTURE DU NOUVEAU TERRAIN DE GOLF

Ruth jouera une joute d'exhibition de golf, ce jeu américain si populaire de nos jours, sur le nouveau parcours du "Municipal Golf Course", près de la route conduisant à Whippleville. Le public est cordialement invité à suivre Babe Ruth et de visiter ce nouveau terrain de golf. Il n'y aura aucune admission payante à cet événement.

LA JOUTE DE BASEBALL

Une joute internationale, entre les Maroons de Malone de la ligue Northern New-York, et une équipe étoile du Canada, se déroulera aux terrains de l'exposition à Malone dans l'après-midi à 3 heures, (Heure solaire). Babe Ruth assistera à cette joute et lancera la première balle.

LE DINER "BABE RUTH"

A 6 heures (Heure solaire) un diner civique sera servi dans le "State Armory" et Babe Ruth sera l'invité d'honneur. Il y aura place pour plus de 750 personnes. Le prix d'admission à ce diner sera de \$1.00. Ruth adressera également la parole.

COURSES EN MOTOCYCLETTES — DIMANCHE, le 2 JUILLET
LE PROGRAMME DURERA TOUTE L'APRES-MIDI

REDACATION
ADMINISTRATION
44, rue Ste-Cécile
Case postale 99
Téléphone 60
VALLEYFIELD

Abonnement:
6 mois\$1.00
1 an\$2.00

LA GAZETTE

JOURNAL

de

VALLEYFIELD

D'INTERET local et régional

LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

LE TRAVAIL,
L'HONNETETE
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

VOL. 4, No 4

--

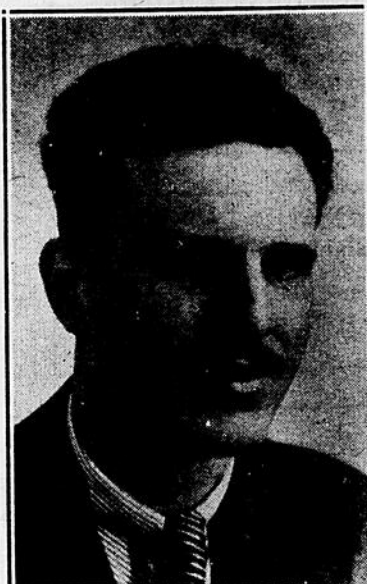
local et régional

--

Jeudi, le 22 juin, 1939

Grande assemblée de l'Action Libérale

Le Conseil local des Chevaliers de Colomb a élu ses officiers, mardi soir



Me ALBERT LEBLANC, réélu Secrétaire-Archiviste pour un 3^e terme.



Me GONTRAN SAINTONGE, choisi Député Grand Chevalier en remplacement du docteur Emile St-Onge.



M. ANACLET LABERGE, élu Grand Chevalier en remplacement du docteur O.-E. Caza, démissionnaire.

Les élections annuelles du Conseil local des Chevaliers de Colomb eurent lieu, mardi soir, sous la présidence du docteur B. Bibaud. Le nouveau bureau de direction se compose comme suit: Grand Chevalier, M. Anaclet Laberge; Député Grand Chevalier, Gontran Saintonge; Chancelier, M. Rodrigue Laberge; Cérémoniaire, Gérard Corbell; Secrétaire-Archiviste, Me Albert Leblanc; Secrétaire-Trésorier, Trefflé Brossoit; Secrétaire-Financier, J. Merel Laberge; Syndic, Edmond Auclair; Garde Intérieure, Laurel McSween; Garde Extérieure, Magloire Léger; Avocat, Me Charles Codebecq.

Le Congrès du Crédit Social remporte un succès à Québec

Délégation de Valleyfield

Un nombre considérable de délégués ont assisté, dimanche, dans la vieille capitale à l'ouverture du 2^e congrès provincial de la Ligue du Crédit social de la province de Québec. La réunion présidée par Me Louis Dugal a eu lieu en la salle paroissiale de St-François d'Assise pour l'ouverture et s'est continuée au Palais Montcalm et au Manège Militaire.

La délégation de Valleyfield se composait de MM. Philippe H. Boyer, Marc Viau et Louis Lésperance.

En l'absence du maire Lucien Borne, c'est l'échevin Philémon Garneau qui a souhaité la bienvenue aux congressistes. Aux côtés de MM. Dugal et Garneau, on remarquait les autres membres de l'exécutif provincial, Mlle Gilberte (Suite à la page 7)

M. Paul Gouin, Chef de l'Action Libérale Nationale, ainsi que plusieurs autres orateurs éminents exposeront leur programme, dimanche après-midi, au Parc Salaberry de Valleyfield

D'IMPORTANTES DECLARATIONS ATTENDUES!

L'Action Libérale Nationale tiendra, dimanche après-midi, un grand ralliement politique pour les comtés de Beauharnois, Huntingdon, Châteauguay, Laprarie, Napierville, au Parc Salaberry de Valleyfield sous la présidence de Son Honneur le Maire J.-A. Larin.

Une grande foule est attendue des paroisses et des comtés avoisinants et l'on s'attend en outre à des déclarations sensationnelles. En effet, M. Gouin a averti la population du district et de la province par le truchement de la radio qu'il donnerait des précisions sur son programme politique et sur la position de certains hommes publics.

Plusieurs orateurs éminents accompagneront M. Paul Gouin dans sa visite à Salaberry de Valleyfield; c'est la deuxième fois qu'il sera dans notre ville pour avoir adressé la parole au Parc Salaberry dès les débuts de son mouvement politique.

Depuis quelque temps, des rumeurs de tout genre circulent sur des alliances possibles entre les différents groupes. Ne dit-on pas que M. Gouin serait prêt à céder son poste à M. Maxime Raymond, député fédéral; n'affirme-t-on pas que certains personnages ont tenté récemment de convaincre M. Raymond pour que celui-ci rallie toutes les forces libérales de la province de Québec?

Autant de qu'en dira-t-on qui



M. PAUL GOUIN

suscitent actuellement l'attention de tout un public avide de connaître les derniers événements politiques provinciaux.

Un comité local et régional recevra M. Paul Gouin et les orateurs qui l'accompagneront. L'assemblée commencera à 2.30 heures, heure avancée.

La clôture d'une année bien remplie au Séminaire de Valleyfield

La cérémonie de la distribution des prix a eu lieu, mardi matin, sous la présidence de M. le Supérieur et en présence d'un grand nombre de parents et d'amis

DISCOURS D'ADIEU DE M. L. BEAUCHAMP

La remise des prix et des récompenses a clôturé avec éclat, mardi matin, l'année scolaire du Séminaire de Valleyfield, et la cérémonie a eu lieu sous la présidence de M. le supérieur, l'abbé Déguire.

Une nombreuse assistance avait envahi la salle des Promotions pour applaudir au succès des élèves qui se sont distingués au cours de l'année, tant dans le classique que dans le commercial.

A l'issue de la distribution des prix, M. Lucien Beauchamp, président des Finissants du Cours Classique prononça le discours d'adieu. Il se fit l'interprète de tous ses confrères pour remercier les professeurs de l'institution pour la solide formation qu'ils ont su donner à leurs élèves.

Il souligna d'une manière particu-

lière le choix des vocations embrassées par les confrères de sa promotion.

M. l'abbé Déguire, Supérieur du Séminaire, félicita les finissants pour le choix leur nouvelle carrière et leur donna d'utiles conseils pour la vie nouvelle qui s'ouvre devant eux.

Nous donnons un résumé du discours de M. Lucien Beauchamp: Excellence,

Monsieur le Supérieur,
M. le Maire,
Messieurs les Professeurs et
Messieurs les Invités,
Chers Confrères,
Chers Parents,
Mesdames, Mesdemoiselles et
Messieurs,

En ce moment suprême, où nous quittons notre Séminaire, les pre-

mières paroles qui sortent de nos lèvres sont des paroles d'action de grâces. Nous remercions le Tout-Puissant de nous avoir conduits à l'état où nous sommes, et nous demandons à l'Esprit Saint de toujours nous guider à travers la vie.

Nous partons, contents et émus. On nous répète que le temps de collège est le plus beau de la vie. En soi, il est fort probable que ce soit vrai. Pour nous actuellement, la condition la meilleure, c'est celle où nous sommes. L'heure a sonné du grand départ, et nous osons l'entrevoir avec joie, parce que maintenant, nous allons à la poursuite de l'idéal rêvé, nous atteignons le but préparé par huit années de collège.

Cependant, malgré notre enthousiasme, nous ne pouvons ne pas ressentir une certaine tristesse et une émotion. C'est actuellement que nous saisissons notre attachement à l'Alma Mater, et la forte amitié entre nous. Sur les bancs de collège, nous sommes trop souvent fascinés par la magie de la liberté. (Suite à la page 6)

Manifestation de foi et triomphe de Jésus

Des milliers de personnes acclament le Christ-Roi dans la grande procession qui s'est déroulée, vendredi soir, dans la paroisse du Sacré-Coeur de Valleyfield

Les manifestations publiques des Ligues du Sacré-Coeur de Valleyfield, Beauharnois, Howick et autres endroits ont eu lieu vendredi soir dernier dans la paroisse du Sacré-Coeur en l'honneur du Sacré-Coeur de Jésus.

Un cortège triomphal défila d'abord dans les rues de la ville pour se rendre dans la paroisse de M. le curé H. Julien; les corps de musique, La Garde Champlain, les Zouaves Pontificaux, les différentes associations de la ville et des centaines de largeurs ont offert à leur Roi Maître l'hommage vibrant de leur foi et de leur amour.

Le cortège se rendit au reposoir situé dans la parc du Quartier nord. En tête venait la croix suivie des enfants de chœur et chaque section des ligueurs avait leurs drapeaux déployés. Ici et là, corps de clairons et fanfares.

Il fallait voir la foule d'hommes, de femmes et d'enfants se presser aux abords du petit parc du quartier nord pour se convaincre, une fois de plus, de la foi ardente qui anime notre population et celle des paroisses environnantes.

M. l'abbé Cloutier prononça l'allocution en l'honneur du Sacré-Coeur

de Jésus pour qu'il règne sur Nous.

Le Salut du Très Saint-Sacrement fut chanté par M. le curé H. Julien de la paroisse du Sacré-Coeur, devant la foule recueillie qui suivit toutes les cérémonies de la soirée.

Après la manifestation publique, les hommes se rendirent à l'église du Sacré-Coeur et firent le serment solennel de servir le Sacré-Coeur dans tous leurs actes de la vie.

L'heureuse gagnante

M. P. J. Brodeur est heureux d'apprendre au public, que Mlle Marthe Laurier de Montréal, finissante à l'Ecole Normale de Valleyfield pour l'année 1938-39, est l'heureuse gagnante de la montre "GRUEN". Ce cadeau a été offert gratuitement et est d'une valeur de \$29.75. La Gazette de Valleyfield se joint à M. P. J. Brodeur pour présenter ses félicitations à Mlle Marthe Laurier pour le mérite qu'elle a acquis durant l'année 1938-39 et pour la chance qui l'a favorisée.

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Numéro Postal 99

44, rue Ste-Cécile

Tél. 60

Jeudi, le 22 juin, 1939

La St-Jean-Baptiste

Célébrons-la avec éclat

Pourquoi célébrer la Saint-Jean-Baptiste avec éclat? Pourquoi la grande société de Montréal s'efforce-t-elle de populariser, partout où il y a des Canadiens français, la célébration de la fête nationale par un ralliement patriotique avec discours, chants et musique, précédé, le matin, d'une messe solennelle avec sermon de circonstance?

Pourquoi demande-t-elle que le 23 juin au soir, partout où il y a des Canadiens d'origine française, la nuit s'illumine d'un feu de la Saint-Jean dont le bûcher aura été béni par le curé et allumé par le Maire?

Est-ce pour le simple plaisir d'organiser une fête populaire, de voir des drapeaux flotter au vent, de se bercer au son de la musique et du chant, d'admirer les chars allégoriques, là où il y en a, de contempler le ciel qui rougeoie au-dessus du feu, d'entendre des discours?

Non, mille fois non, ce n'est pas pour le simple plaisir des yeux ou des oreilles. Le but que la Société se propose est bien plus grand et bien plus noble: tous ses efforts tendent à réveiller le patriotisme là où il existe, à secouer tout le peuple d'un grand frisson de foi chrétienne et de fierté nationale. Ces manifestations populaires sont nécessaires pour atteindre la foule, pour lui rappeler son histoire et les gestes glorieux de ses ancêtres, mais de grâce, ne nous arrêtons pas là, sachons aussi lui montrer les dangers qui nous menacent, les précautions à prendre pour les éviter, les voies à suivre pour arriver à notre affranchissement économique.

Trop longtemps nous avons dormi sur nos lauriers; trop longtemps nous avons laissé pâlir dans nos veines le sang rouge de nos ancêtres, trop longtemps nous avons contemplé la galerie de nos aïeux héroïques et parlé de l'héritage qu'ils nous ont légué sans songer à celui que nous laisserons à nos enfants, sans penser à devenir des héros nous-mêmes, sans oser répandre notre sang pour conquérir de nouveaux lauriers.

Pour réveiller le peuple, pour lui donner de nouveau le goût du risque, de l'aventure et de la gloire célébrons avec éclat notre fête nationale, rappelons aux Canadiens français leur glorieux passé, mais que ce retour en arrière ne soit pas stérile, qu'il nous aide à secouer le joug économique, qu'il nous donne de nouveau une âme conquérante, bien déterminée à reprendre le terrain perdu. Cessons d'être des serviteurs satisfaits dans la maison de nos pères.

En ce 24 juin 1939, faisons un sérieux examen de conscience, traçons-nous un programme de vie et surtout vivons-le.

Notre fête nationale

C'est une vérité de la Palisse de dire que la nation, c'est l'ensemble des canadiens-français et anglais et que nous devons avoir assez d'amour-propre pour prétendre que la nation n'existe plus intégralement si nous sommes exclus de cet ensemble.

En France, à la Fête de Sainte Jeanne d'Arc, toutes les factions politiques, philosophiques ou autres oublient leurs dissidences pour honorer un héros national. Aux Etats-Unis, la fête de l'Indépendance paralyse toutes les activités ordinaires du commerce pour laisser libre cours à la joie générale.

Chez nous, la fête nationale est fête civique... ad libitum. Et, c'est grand malheur! On veut bien fermer boutique, mais c'est la fête du mouton et, parce qu'un concurrent passe la journée à tondre les sous des clients, on se voit forcé de l'imiter.

Pour contourner toutes les discussions, pour ou contre la trêve des piastres, nous invitons nos concitoyens à faire tous leurs achats vendredi.

On lira dans ce journal le programme de la journée du 24 juin. La féerie lumineuse du soir, au Parc Sauvé, constitue une pièce qu'il faut voir puisqu'elle symbolisera le cortège allégorique et l'éclat d'un feu d'artifice.

On aidera les finances de l'organisation et on fera un geste de fierté en portant la feuille d'érable à la boutonnière.

LE COMITE

Les chômeurs...

(Suite de la 1ère page)

"Nous ne pouvons rien, dit-il; il faut se soumettre à leurs conditions. Aidez-nous et peut-être pourrions-nous réussir à vous donner plus d'ouvrage."

M. Moore avertit le conseil qu'il fallait un changement au plus tôt et ce n'est pas en nous envoyant à la pêche que l'on nous donnera satisfaction.

"LES CHOMEURS NE PEUVENT PLUS ATTENDRE ET SONT PRETS A SE REBELLER", d'ajouter M. Moore.

De plus, nous ne voulons plus de Pit Lavoie comme contremaître et l'assemblée se termina dans un chahut de protestations contre cet employé municipal.

Constatant que la situation s'aggravait et que les sans-travail s'échauffaient dans la discussion, Son Honneur le Maire ajourna l'assemblée à lundi soir.

Acceptera-t-il d'être..

(Suite de la 1ère page)

chef de l'A.L.N., ayant récemment déclaré à la radio qu'il était prêt à se rallier au parti libéral provincial à condition que celui-ci ait comme chef un homme, par exemple, comme M. Maxime Raymond, député libéral de Beauharnois aux Communes, qui accepterait intégralement son programme, chef sous la direction duquel il serait heureux de servir comme simple lieutenant.

L'idée lancée par M. Gouin a-t-elle fait son chemin? Nous l'ignorons, cela va sans dire. Mais nous sommes informés que M. le Dr Philippe Hamel et M. René Chaloult, députés dissidents de l'Union nationale, auraient approché M. Raymond, récemment et que vendredi dernier, à Montréal, des libéraux "cent pour cent" auraient fait de même, afin de savoir s'il prendrait la direction du parti libéral provincial et, dans l'affirmative, si son programme serait susceptible de répondre aux exigences des différents groupes libéraux qui lui auraient promis, en l'occurrence, leur appui.

ON DEMANDE

Une buanderie bien connue et bien établie à Montréal désire rencontrer un tailleur bien connu dans Valleyfield avec l'intention de le nommer comme son représentant. Pour plus d'information s'adresser à Casier Postal 3100, La Gazette de Valleyfield, Valleyfield, Qué.

AVIS

"Transport Snow-Plough Company Limited"

Avis est par les présentes donné que "Transport Snow-Plough Company Limited" fera application auprès du lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir la permission de faire la reddition de sa chartre sous l'Article 25, première partie de l'Acte des Compagnies de la Province de Québec.

Donné à Huntingdon, Qué., ce vingtième jour de juin, 1939.

ERLE C. MARTIN,
Représentant le requérant

FILLES DEMANDEES

Filles de table demandées. S'adresser au Restaurant L. Leduc, rue Victoria, Valleyfield.

LE DOCTEUR A. LEDUC

M. le docteur AIME LEDUC, sera à son bureau durant tout l'été bien que sa famille soit en villégiature. Une note du carnet social aurait laissé croire à certains gens que le docteur Leduc aurait quitté la cité pour toute la saison. Comme auparavant, il recevra à son bureau.

Chez nos
PROFESSIONNELS
et
HOMMES
D'AFFAIRES



Roméo Brunet

Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.
Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Saintonge - Lespérance

AVOCATS
M. Lespérance sera à l'Hotel Gervais, à Beauharnois, tous les mardis.
64, Ste-Sécille Valleyfield
Téléphone 500.

George A. Meloche,

B.A.,
AVOCAT
111, Champlain,
Tél. 691
VALLEYFIELD

Lionel Cossette, L.L.L.

Cossette & Cossette,
Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Avocats VALLEYFIELD
Au Château, à Huntingdon,
les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

Docteur

AIME LEDUC,
VALLEYFIELD

ARTHUR LEGAULT

Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.
46-50, rue Bissonnette,
VALLEYFIELD

Armand Longtin,

AVOCAT,
rue Dalhousie,
HUNTINGDON, QUE.

Docteur Yvan Brassard

médecin-chirurgien
412, Blvd. du Havre,
Tél. 701,
VALLEYFIELD

J. M. LAFLEUR,

D.E.B.A.
ARCHITECTE
Tél. Bureau 88,
309, rue Victoria, Rça. 204,
VALLEYFIELD

Arthur W. Sullivan

(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPENITEUR GEOMETRE
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Casier 124

DR. LORENZO DE GRANDPRE

"Rayons Ultra-Violet"
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Robert Besner,

NOTAIRE
Bureau: 64, rue Ste-Cécile,
Résidence: 62, rue Ste-Cécile.
Téléphone 38,
VALLEYFIELD

Petites Annonces Classées Payables d'Avance

A VENDRE

50 cochons de 35 à 100 livres. Vendra à un prix raisonnable. Dalton J. Ross, Athelstan, Téléphone 633 r. 4.

A VENDRE

Miroir ou "Plate Glass" pour servir à un barbier ou restaurateur. Grandeur 4 x 5 pieds. S'adresser à 126, Ave. Grand'île, tél. 637, Valleyfield.

A VENDRE

Une table de billards. Longueur 10 pieds, largeur 5 pieds, 6 pouces. Construite par Eastern Billiard Co., cette table est en

Parfaite condition

S'adresser à:

The Montreal Cottons Co.
Institute
Maden St., Valleyfield, Qué.

LOGEMENT A LOUER: — Beau grand logement situé sur la rue Victoria. Logement de huit pièces; hangar en arrière; galerie en avant de la maison. Commodités modernes. S'adresser à M. A. Rosen, 283, rue Victoria, tél. 234.

A LOUER

CHAMBRE A LOUER; Bonne chambre à louer, toute meublée. Conditions faciles. S'adresser à 281a, Boulevard du Havre, Bellerive.

A VENDRE

A VENDRE, charriot à pain et express de jardinier. S'adresser à 81, rue Champlain, Valleyfield.

FILLE DEMANDEE

Fille demandée pour service de restaurant. S'adresser à 66, rue Ste-Cécile, Valleyfield.

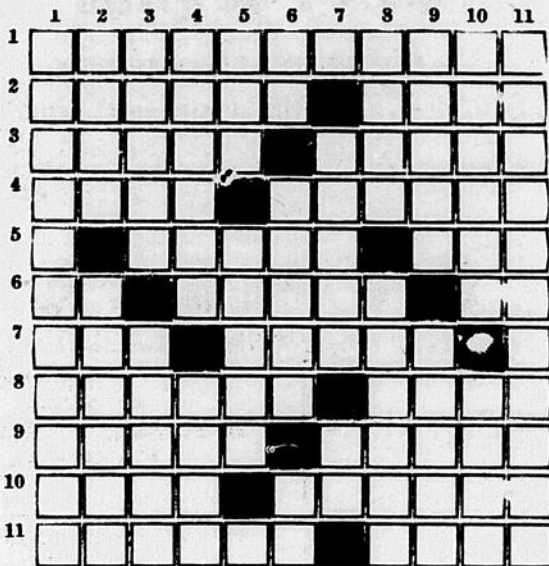
ON DEMANDE

Un joueur de piano, saxophone et trompette pour faire partie d'un orchestre. Téléphones, Huntingdon 623 s. 2-3 où écrivez à Cecil McNicol, Dundee, Qué.

LES MOTS CROISES

DE

La Gazette de Valleyfield



HORIZONTEMENT
 1.—Dignité de protecteur.
 2.—Qui se meut avec vitesse. — Adjectif, exprime l'identité ou la parité.
 3.—Qui concerne les brebis. — Mettre en poudre avec la râpe.
 4.—Signification — Dent pointue chez l'homme.
 5.—Etoffe croisée de laine — Carriole.
 6.—Ille Je l'Atlantique. — Vent d'est, chez les Grecs — 2e conjugaison.

7.—Roi de Hongrie. — Chasser courre en parlant d'un animal domestique.
 8.—L'oussée des talles. — Qui n'est pas mûr.
 9.—Marche-ais. — Fils du frère ou de la soeur.
 10.—Ser.ice anniversaire. — Palais des princes mahométans.
 11.—Petit Etat d'Allemagne. — Crochet le fer.

VERTICALEMENT
 1.—Abattement extrême, accablement.
 2.—Chou-navet. — Tondit le cheveu des végétaux.
 3.—Dit son avis sur un sujet en délibération — Chef-lieu d'arrondissement (Gard).
 4.—Euse à la main. — Meubles sur lesquels on se couche.
 5.—Ville des (Pays-Bas) — Grands vaisseaux pour la fermentation du raisin.
 6.—Adjectif démonstratif — Presqu'île montagneuse entre la mer du Japon et la mer Jaune. — Connaissance d'une chose.
 7.—Petit rat. — Venu au monde.
 8.—Golf de l'Océan Indien — Sans indulgence, rigoureux.
 9.—Au jeu de piquet, se dit quand on a trente points en main. — Sonnets.
 10.—Concluis en menant. — Monnaie de compte du Portugal et du Brésil.
 11.—Vermidien répandu dans toutes les mers.

Solution du problème précédent

V	A	C	C	I	N	A	T	I	O	N
E	R	I	E	E	B	A	R	B	E	
N	A	R	I	N	E	B	O	U	C	
D	I	A	N	E	A	L	I	S	E	
E	R	S	L	A	V	E	S	S		
M	E	R	S	A	I	E	M	S		
I	A	B	O	R	N	A	S	A	I	
A	I	D	I	N	A	S	S	I	T	
I	D	I	E	P	I	S	E	R	A	
R	E	E	L	U	E	A	M	A	N	
E	S	S	A	R	T	E	M	E	N	T

CARNET MONDAIN

En la Cathédrale de Valleyfield, samedi matin le 17 juin à huit heures et demi, Mgr J. D. Nepveu,

P.D. a béni le mariage de Mademoiselle Gaétane Lafleur, fille de Monsieur Joseph Lafleur de Valleyfield, et de Madame Lafleur, décédée, avec Monsieur René Laplante, I.C. fils de Monsieur et Madame Léopold Laplante de Valleyfield. L'autel et le chœur étaient décorés d'iris, de pivoines et de glaieus. Pendant la messe, le programme de chant fut exécuté par Mlle Cécile Lafleur, MM. Raphaël Bélanger et Dr J.-P. A. Prigent. Mlle Noella Lafleur était à l'orgue. Monsieur Lafleur accompagnait sa fille et Monsieur Laplante était le témoin de son fils.

La mariée portait une robe de satin ivoire style "Empire" dont la

jupe formait traine et un manteau à capuchon de dentelle d'alençon. D'après Ernest Racicot; elle tenait un livre d'heures avec orchidée mauve. Mademoiselle Thérèse Lafleur, soeur de la mariée, demoiselle d'honneur, portait une robe en crêpe Elisabeth chartreuse avec chapeau en bakou naturel et bouquet colonial de pois de senteur roses. Mademoiselle Simone Laplante, soeur du marié, demoiselle d'honneur portait une robe de crêpe Elisabeth pêche avec chapeau de bakou naturel et bouquet de pois de senteur roses. Mademoiselle Louise Lafleur, bouquetière, portait une robe longue de taffetas bleu pâle avec bouquet colonial de pois de senteur. MM. Albert Wallot, Lorenzo Degrandpré et Aberdeen McCabe plaçaient les invités. Mademoiselle Noella Lafleur, soeur de la mariée, portait une robe de taffeta cordé Suez, avec chapeau de Leghorn et touffe de roses talisman au corsage. Madame Laplante, mère du marié portait une robe de chiffon et dentelle bleu royal avec chapeau de bakou noir et bouquet d'oeillets et de muguet.

Après la réception au club Salaberry, Monsieur et Madame René Laplante partaient pour voyage à New York, Porto-Rico et St-Dominique. Pour voyager, Madame Laplante portait un ensemble de crêpe Madeleine bleu marin avec manteau de mousseline française brodée. Son chapeau était de bakou français avec accessoires assortis. Monsieur et Madame Laplante résideront à Montréal.

En la cathédrale de Valleyfield, samedi matin à sept heures et demie, avait lieu le mariage de Mlle Emilienne Gobeil, fille de M. et Mme Alfred Gobeil, avec M. Philorum Charrette, fils de M. Narcisse Charrette décédé, et de Mme Charrette. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé G. Simon. Pendant la messe MM. Raphaël Bélanger, Iréné Tessier et Eugène Quenneville ont exécuté un programme musical. M. Alfred Gobeil accompagnait sa fille. M. Delpha Sauvé, M.P.P., était le témoin de son frère. La mariée portait une robe de crêpe blanc garnie de renard blanc, son voile drapé de fleurs d'orangers formait une auréole; sa gerbe était composée de lys blancs. Après une réception au club touriste, M. et Mme Charrette partirent pour New-York et Atlantic-City. Pour voyager Mme Charrette était revêtue d'un ensemble brun coco garni de renard beige.

Lundi matin à huit heures et demie, en l'église Notre-Dame de Bellerive, M. l'abbé Paul Laniel, du séminaire de Valleyfield, bénissait le mariage de Mlle Colombe Leduc, fille de M. et Mme Omer Leduc,

Pharmacie PERRON

Modess
 Douce! Sures!
 Acheté Modess aujourd'hui. La serviette sanitaire la plus douce et la plus sûre qui vous apportera confort et sécurité.

CEINTURES MODESS 25¢
 Aussi boîtes de 48 pour 69¢
PHARMACIE PERRON
 rue Victoria, - - - - -
 Livraison rapide **Tél. 398**

avec M. J. Hector Laniel, fils de M. et Mme T. A. Laniel. La mariée accompagnée de son père portait un robe de tulle bleu-Elizabeth, un chapeau de fleurs d'orangers garni d'une voilette; son bouquet se composait de roses. M. T. A. Laniel était le témoin de son fils. A l'issue de la cérémonie religieuse une réception réunissait les invités au club touriste. M. et Mme Hector Laniel partirent ensuite pour Québec. Mme Laniel portait alors un ensemble de couleur beige et fushia. Mlle Anne-Marie Billette, MM. Guy et Robert Billette, partiront vendredi pour New-York où ils passeront une semaine.

M. et Mme Pierre Brodeur et leur famille sont maintenant installés à leur ville de la Baie, pour la saison. Mlle Claire Tremblay et Louise Remley du couvent de Malone ont passé la fin de semaine chez le notaire J. D. S. Tremblay. M. et Mme Jean Lefebvre de Coiteau étaient à Valleyfield dimanche soir et assistaient à la graduation de leur jeune fille, Mlle Françoise Lefebvre. MM. et Mmes Ubald Lefebvre et Edgar Leduc de Montréal étaient aussi dans notre ville à cette occasion.

M. et Mme Arthur Séguin et leur nièce Mlle Françoise Bisailon passeront la fin de semaine à Montréal.

Mlle Thérèse Dicaire de Montréal était à Valleyfield dimanche.

Mlle Lucienne Lauzon et Yvette Debray passeront la semaine prochaine à Montréal, les invitées de M. et Mme Adélaïde Goyette.

M. Adrien Primeau de St-Stanislas est en visite dans notre ville.

M. Roger Amyot de St-Jean a passé la fin de semaine dans sa famille.

Miles Claire et Rose Beault de Huntingdon étaient à Valleyfield dimanche chez Mme Emile Malbouef.

FETE CIVIQUE SAMEDI

Le Conseil de la Cité de Salaberry de Valleyfield a proclamé la journée de samedi, le 24 juin, Fête Civique, en l'honneur de la fête nationale des Canadiens-français, la St-Jean-Baptiste.

On sait que le comité régional de la société a préparé un programme des mieux élaborés pour la célébration de notre fête nationale et nos édiles municipaux ont répondu favorablement à la demande des membres de la société.

LE LIEUTENANT AIME TESSIER

Lors de la dernière réunion du Comité de Police, sur la recommandation du Chef Hébert, le Sergent Aimé Tessier a été promu Lieutenant et le constable Wilfrid Brazeau, Sergent.

Ces promotions étaient attendues depuis quelques semaines à la suite du congédiement du Lieutenant Ernest Lefebvre et ont été approuvées par le Conseil de la Cité.

Le Lieutenant Tessier et le Sergent Brazeau ont mérité leurs grades puisqu'ils ont toujours travaillé dans l'intérêt de la cité et de la jeunesse locale.

Theatre Bellerive

Vendredi et samedi 23-24

"Three Loves Has Nancy"

- avec -

JANET GAYNOR
 FRANCHOT TONE
 ROBERT MONTGOMERY

en double

"Sergeant Madden"

avec WALLACE BEERY

Dimanche, lundi, mardi 25-26-27

"You Can't Cheat an Honest Man"

- avec -

W.-C. FIELDS
 EDGAR BERGEN
 CHARLIE MCCARTHY

en double

"Risky Business"

- avec -

GEORGE MURPHY
 DOROTHEA KENT

Mercredi et jeudi 28-29

"The Family Next Door"

avec HUGH HERBERT

en double

"East Side of Heaven"

- avec -

BING CROSBY
 JOAN BLONDELL
 MISCHA AUER

Des cadeaux au choix sont distribués tous les soirs comme d'habitude.

POURQUOI AVOIR MAL AUX PIEDS?
 Frottez simplement avec le
LINIMENT MINARD

Pour **LE MAL DE TÊTE LES TABLETTES Zutoo**
 Vous soulageront promptement

Pour **LE MAL DE DOS MAL DE REINS LAVESSE LA PROSTATE LE RHUMATISME PRENEZ Les Tablettes KIMO EN VENTE PARTOUT**

Pur.. comme le lis
Limpide.. comme le cristal
Gin de Kuyper
 10 ONCES 26 ONCES
 90c \$2.00
 40 ONCES \$2.80
 Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON Distillateurs, Rotterdam, Hollande.
 Maison fondée en 1695

Le Congrès des Ligues du Sacré-Coeur aura lieu à Valleyfield du 28 sept. au 1er oct.

Un congrès depuis longtemps désiré, attendu et promis! Le voici! On l'annonce pour fin de septembre et 1er octobre.

La date paraît bien trouvée. La saison est encore belle, les travaux de la campagne sont au relenti; la moisson est finie, les labours ne sont pas encore commencés ou à peine. A la ville, c'est la fin de semaine et ce n'est plus le temps des vacances. Depuis un mois surtout les élèves sont rentrés aux écoles. Ils ont le temps de préparer leur participation au congrès, laquelle doit être considérable.

La nature est encore parée à cette époque, et si l'on peut se fier aux météorologistes et à la lune, ceux-ci prédisent de la chaleur et la lune sera dans son plein. Ce n'est donc pas tenter Dieu que de souhaiter du beau temps, notamment pour le dimanche, 1er octobre. Le calendrier liturgique n'est pas moins suggestif. Vendredi, 29 septembre, c'est la Saint-Michel, qui est presque et devrait être encore une sorte de fête nationale; le samedi suivant l'église fête S. Jérôme, l'un de ses quatre grands docteurs et le 1er octobre, en plus d'être le dimanche du Rosaire par anticipation, c'est la solennité extérieure des Saints Martyrs canadiens.

Si nous ne pouvons prédire à coup sûr le temps qu'il fera, nous pouvons compter sur un climat liturgique particulièrement favorable. L'archange Saint-Michel occupe dans l'Eglise des sommets vers lesquels depuis des siècles se tournent les regards de la chrétienté; chef des anges fidèles il est encore le général de tous les cillitants du royaume de Dieu. "Quis est Deus", qui est comme Dieu, est le cri de ralliement de toutes les saintes croisades. Nous ne pouvons mieux faire que de nous le répéter comme un mot d'ordre, rappel de toutes les victoires du bien contre le mal. La Saint-Michel a toujours été une date dans l'année canadienne; après l'été lumineux et gai, après les moissons engrangées et avec les coupons encaissés elle marque un moment de réflexion, d'hésitation, un arrêt, une suspension d'activités, avant le renouveau et la fièvre des affaires.

Les paroles d'une vieille séquence pour la messe de ce jour proposent "que le vieil homme se renouvelle, que terrestre il s'adapte à la pureté des habitants des cieux; il doit leur être égal un jour; bien qu'indigne encore, qu'il envisage cette destinée."

Nous placerons donc ce Congrès sous l'égide de Saint Michel. Le vieux chant ajoute: "Sub tutela Michaelis, Pax in terra, pax in coelis, Laus et jubilatio."

Ah! oui! pour qu'à l'automne encore nous ayons la paix, la paix sur la terre, image si fragile de la paix céleste.

Ne disons rien pour le moment de la solennité des martyrs canadiens. Cette fête est toute désignée pour une manifestation généreuse, triomphale de notre foi, de notre fidélité, de notre présence catholique en ce pays de missionnaires et de héros! Nous voudrions en somme que ce Congrès soit l'occasion d'une grande fête aux saints Martyrs de notre patrie!

Congrès des Ligues du Sacré-Coeur, auxquelles s'unissent naturellement tous les associés de l'Apostolat de la Prière et les sections de la Croisade eucharistique, congrès par conséquent de la dévotion au Sacré-Coeur, d'abord; le Sacré-Coeur, notre Sauveur, notre Roi, notre

Dieu. Dévotion qui est un réchauffement des âmes attiédies, de la foi refroidie; dévotion qui est une apparition étonnante de notre Dieu fait homme et un rappel saisissant de ses souffrances pour nous.

Cette dévotion a fait déjà depuis cinquante ans environ la conquête du Canada et particulièrement du Canada français. Elle a soulevé des foules dans l'élan du repentir, elle a transformé des paroisses et des diocèses; le Sacré-Coeur nous a sauvés. Il faut bien qu'il nous sauve encore!

Pourtant, il nous semble que la génération présente ne prononce pas le nom du Sacré-Coeur avec la même ferveur, avec un égal confiance; qu'elle ne s'émeut pas aussi profondément à la vue de son image et qu'elle ne suit pas aussi fièrement qu'autrefois sa bannière. Gare à nous! Qu'est-ce qu'il adviendrait si le feu lui-même ne nous réchauffait plus?

Notre Congrès de cet automne devrait marquer un renouveau de la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus, une adhésion plus consciente et raisonnée de notre population au principe même de l'amour divin et de la vie surnaturelle.

Nous voulons intéresser à ce Congrès tous les mouvements d'Action catholique du diocèse. Il en sera question dans un prochain article.

Terminons aujourd'hui en marquant en grosses lettres en en gros chiffres l'événement, le lieu et la date;

Congrès des Ligues du Sacré-Coeur à Valleyfield

du 28 septembre au 1er octobre, 1939

Les prêts pour les logements sont populaires

Durant mai 1939 on a doublé le chiffre de mai 1938.—Une record établi

D'après les chiffres publiés par l'hon. Charles-A. Dunning, le ministre des Finances, les prêts approuvés en vertu de la Loi nationale sur le logement, au cours du mois de mai, se chiffraient à \$2,426,491, et pourvoient à la construction de 741 logis familiaux. C'est là un nouveau record pour les prêts consentis en un mois. Au cours du mois correspondant l'année dernière, les prêts consentis se chiffraient à \$1,496,195 et pourvoient à la construction de 424 logis, et au cours de juin 1938, le mois qui détenait le record précédent, les chiffres étaient de \$2,096,713 pourvoient à la construction de 590 logis.

Sur les demandes d'emprunt approuvées en mai, plus de 96 pour cent couvraient des logis à famille unique et environ 4 pour cent des duplex et des maisons d'appartements à familles multiples.

La moyenne du prêt par logis familial au cours de mois a été de \$3,274. Environ 53 pour cent des logis ont été financés au moyen de prêts inférieurs à cette somme, 592, soit 80 pour cent du total, ont été financés au moyen de prêts de \$3,500 ou moins, et 670, soit plus de 80 pour cent, ont été financés par des prêts de \$4,000 ou moins.

La clôture d'une année...

(Suite de la page 3)

Nous voyons dans la vie un enchantement, un séjour d'aisance, l'affranchissement de huit années d'étude. C'est à la retraite de vocation surtout, qu'il faut songer à notre carrière, penser à l'avenir, prévoir ce qui nous attend, que nous entrevoyons déjà les sentiments de celui qui part. Devant nous, c'est l'avenir, l'avenir incertain qui ne nous promet qu'une chose: la lutte!

Nous sommes comme l'oiseau qui est sur le point de s'envoler pour la première fois. Devant lui c'est l'azur rayonnant, c'est l'espace, où ses ailes battront avec ivresse et fierté. Derrière lui, c'est le nid si chaud et si bon, qu'il n'ose quitter. Comment notre coeur peut-il ne pas se serrer dans ce baiser définitif que nous échangeons avec l'Alma Mater?

Mesdames et Messieurs, les souvenirs de jeunesse demeurent toujours, et les vieillards y pensent encore avec tendresse. Notre jeunesse, nous avons pu la rendre fructueuse, et lui garder toute sa fraîche richesse dans cette ambiance saine et propice d'un Séminaire.

Nous avons grandi devant des prêtres qui nous aiment, et qui nous ont comblés de leur amour et de leur dévouement. Nous nous séparons de condisciples avec qui nous avons tout partagé, jeux, études, etc., dans une vraie vie familiale, condisciples, à qui un lien spirituel nous attache. Nous laissons une maison qui est devenue une seconde maison familiale, et dont tous les aspects, la moindre routine, parlent profondément au coeur de ceux qui la quittent.

Et nous les douze finissants, nous qui étions devenus, non pas des frères, plus que des frères, des intimes unis, s'aidant, s'encourageant, nous qui avons tout vécu ensemble

en parfaite amitié et collaboration. nous qui devenions joyeux ou peinés si un confrère éprouvait quelque joie ou subissait une peine, voici que nous nous séparons pour travailler chacun dans un milieu différent.

A notre sortie, nous restons dans cette croisade de l'Action Catholique, et nous allons fiers et droits, pleins de courage et d'enthousiasme, et voulant toujours illustrer le nom de l'Alma Mater. Pour cela, nous prendrons diverses routes, les uns dans le monde, les autres dans le sacerdoce.

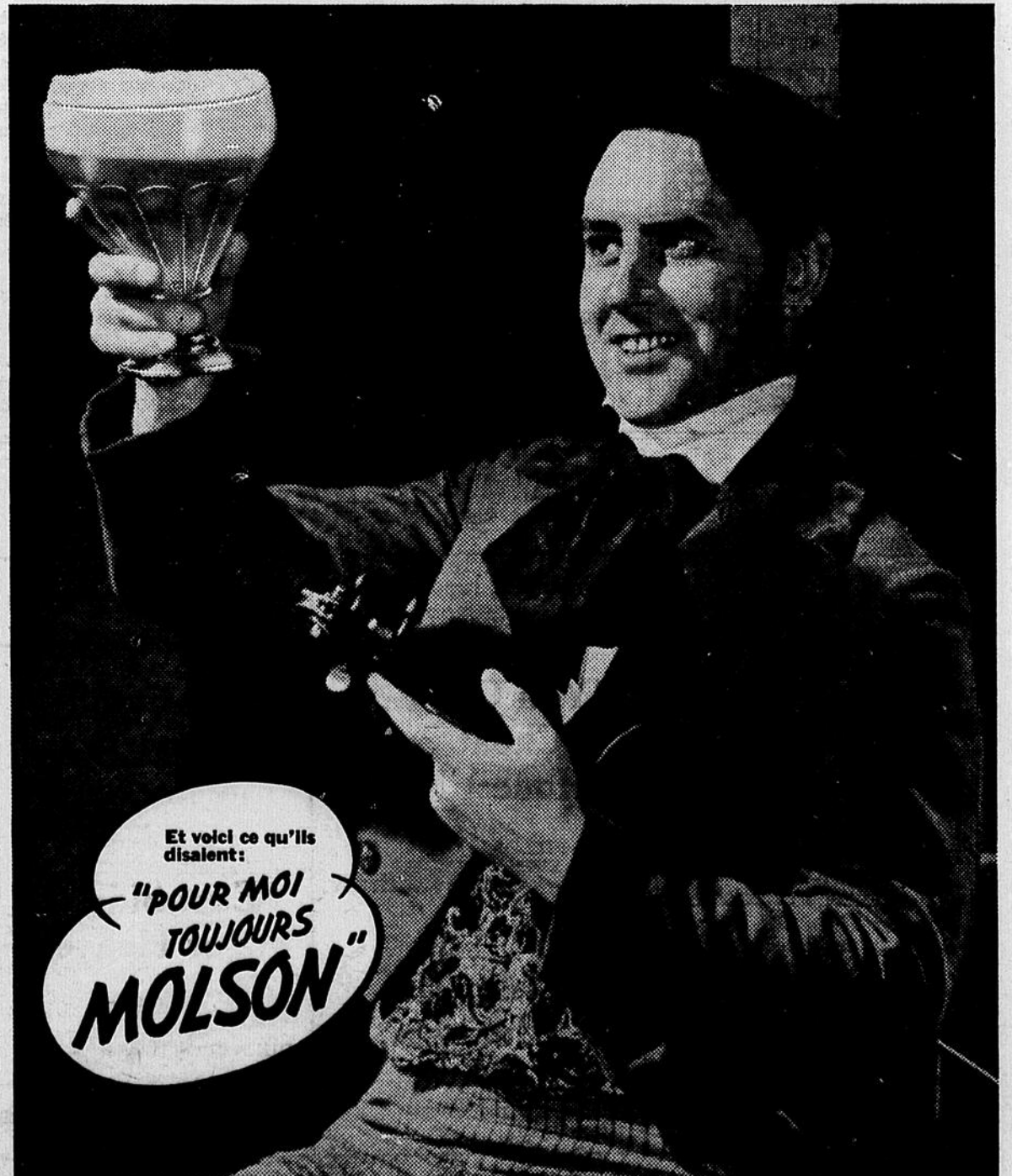
Un d'entre nous, Lucien BONDHOMME, a choisi le professorat. Dans notre histoire, l'école a toujours joué un rôle de premier plan, et cela vient de son importance même. La responsabilité du professeur est grande, c'est à lui qu'il revient de façonner ces jeunes âmes qui lui sont confiées pour qu'ensuite durant toute la vie, elles demeurent droites et dignes. Travail délicat, ardu et souvent ingrat! Cette fonction est toute faite de

désintéressement et de dévouement, et elle n'apporte généralement pas la richesse. Nous sommes sûrs que Lucien suivra la lignée des grands et humbles instituteurs, collaborateurs du prêtre, de ces hommes, qui, si on le remarque bien, sont toujours à la tête des organisations paroissiales, de ces maîtres qui opèrent un travail fécond sur les jeunes.

La médecine est une belle profession, où le laïc a la facilité d'aider et de féconder l'oeuvre du prêtre. Nous avons notre médecin: Paul DIONNE, de St.-Jérôme. Soigner les corps est un rôle délicat, plein de responsabilités, captivant et harassant. Ce qui fait l'honneur du médecin, c'est de savoir aussi soigner les âmes. Il aide à supporter une épreuve, une maladie. Que de conseils il peut prodiguer, et quelle influence il peut exercer! Car il est un être considéré dans une famille. Il a pénétré dans l'intimité du foyer. Il a vu l'enfant naître,

(Suite à la page 10)

COMMENT S'HABILLAIENT LES JEUNES ARTISTES EN 1840



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

ST-LOUIS DE GONZAGUE

Les funérailles de M. Emile Trépanier

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Emile Trépanier, fils bien aimé de M. et de Mme Telesphore Trépanier, décédé le 4 juin 1939. Il laisse pour pleurer sa perte outre son père et sa mère, cinq frères: Anatole, Léopold, Alcide, Lucien, et Léo Trépanier; deux soeurs: Félixine et Jeanne Trépanier; deux belles-soeurs, Mme Anatole Trépanier, et Mme Léopold Trépanier; trois nièces, Madeleine, Rita, et Fernande Trépanier; un neveu Jean-Paul Trépanier. La levée du corps fut faite par M. L'abbé Boissonnault, vicaire de la paroisse; Mlle Andréa Sauvé touchait l'orgue. Conduisait le deuil, le cousin du défunt, M. Omer LeFebvre. Les porteurs étaient les frères du défunt accompagnés de M. Henri L'Orange, cousin du défunt. La quête fut faite par MM. Laurent Chayer et Lucien Durand.

Dans le cortège on remarquait le père du défunt, ses frères, ses soeurs, ses belles-soeurs, ses oncles, et tantes, M. Raphaël Trépanier, M. Napoléon Trépanier, Mlle Angéline Trépanier, Mlles Eugénie et Thérèse

Garneau, Mlle Laurenda LeFebvre, M. et Mme E. Ménard, M. et N. Ménard, M. et Mme Isaïe Côté, M. et Mme Jos Côté de Montréal, M. et Mme Patrick Durnin, Alina et Hervé Durnin, St. Stanislas de Kostka; M. et Mme Joseph Chayer, M. et Mme Diomède Laurent Chayer, Mme Adélarde Leduc, M. et Mme Oscar Deschamps, M. et Mme William Vincent, M. et Mme Albrais Dorais, Mlle Cécile Gagné, Mlle J. D. Ladouceur, M. et Mme Elzéar Ladouceur, M. Alexandre Beaulieu, M. Doute, M. Donat David, M. Daoust, Ste-Barbe, Valleyfield; M. A. Leduc, M. et Mme Anatole Ménard, Mme Donat Provost, Mme J. Ménard, Mme Wilfrid Ménard, Mlle Marianne Ménard, Mlle Marguerite Larin, Mme Anatole Larin, Mme Edéus Ménard, M. A. Larin, M. J. B. Deschambault Boulanger, M. et Mme P. Paiement, M. L. Leduc, M. et Mme Roméo Deschambault, Mlle Liliane et Nazaire Bourdeau, M. Falcanio et Hervé Leduc, M. Arthur Derdalle, Ste-Martine, M. D. Lude, Ste-Martine, St-Timothée, M. et Mme Edouard Roi et autres.

L'Heure provinciale

Afin de mieux souligner la fête nationale des canadiens français, le directeur de l'Heure provinciale, M. Alfred Mignault, a inscrit au programme de la prochaine émission des chants variés, interprétés par le chœur mixte de Notre Dame, sous la baguette de Guillaume Dupuis. Trois solistes prêteront leur concours à cette radiophonie commémorative; Jean Marie Beaudet, pianiste; Germaine Bruyère, soprano et Lionel Renaud, violoniste. Le ministère du Commerce et de l'Industrie dirigé par l'honorable Joseph

Bilodeau, est commanditaire des radiophonies de l'Heure provinciale.
1—(a) A la claire fontaine—Dr. E. Desjardins; (b) Filez, oh! mon navire—Dr. E. Desjardins—Choeur de Notre Dame.
2—Chanson du bossu—A. Béon—Choeur de Notre Dame.
3—La Fontaine de Caraouet—Lectorey—Choeur de Notre Dame.
4 (a) Prélude No 21—Chopin; (b) Prélude No 9—Chopin—Jean Marie Beaudet.
5—(Violon) Rêve d'enfant—Eugène Ysaie—Lionel Renaud.

Le congrès des vétérans du téléphone

L'on s'attend que plus de 1.000 vétérans du téléphone, de toutes les parties du Québec et de l'Ontario, assisteront au congrès annuel du chapitre Charles Fleetford Sise des Pionniers du Téléphone d'Amérique.

Fondé en 1923, le chapitre Charles Fleetford Sise compte maintenant plus de 2.500 membres, dont 600 femmes. Pour être éligible, tout employé, homme ou femme, doit avoir passé au moins 21 années au service de l'industrie du téléphone.

Strictement non commerciale à tout point de vue, l'action de pionniers porte sur des oeuvres de bienfaisance, la conservation des noms et dossiers des premiers travailleurs du téléphone, la perpétuation de l'esprit et des traditions de l'industrie du téléphone.

6 (a)—Berceuse—Brahms; (b) La rose—Fauré—Germaine Bruyère.

7—(Violon) Molly on the shore—Grainger—Kreiser—Lionel Renaud.

8—Canzonette del salvator rose—Liszt—Jean Marie Beaudet.

9—(a) La belle Françoise—Vullermoz; (b) Jardin d'amour—Vullermoz; (c) Cécilia—Vullermoz—Germaine Bruyère.

10—(a) Premier Nocturne—Fauré; (b) Les bruyères—Debussy—Jean Marie Beaudet.

11—Les vieilles de chez nous—Lévadé—Choeur de Notre Dame.

12—Le coeur de ma mie—Dalcroze—Choeur de Notre Dame.

13—Ah! qui marierons nous—E. Desjardins—Choeur de Notre Dame.

14—Oh! Canada!—Calix Lavallée.

Le Congrès du Crédit Social...

(Suite de la page 3)
Côté, vice-présidente; MM. Armand Turpin, 1er vice-président; D. Napoléon Vézina, 2e vice-président; Louis Even, secrétaire-général; les directeurs-présidents des exécutifs de comtés, MM. le Dr Gauthier, pour Chicoutimi; Ernest Howe, pour Hull; Me Paul Massé, avocat, pour Montréal; P.-O. Dubé, pour Québec; D. Retté, pour Rimouski, H. Dubuc, pour Sherbrooke, C. Boissonnault, pour Trois-Rivières.

Citons encore: M. J.-E. Grégoire, M.P.P., ancien maire de Québec, MM. Alfred Parent et Raymond Maranda, organisateurs de Québec, Louis Vézina, les chefs créditistes de la ville et de la région et de toutes les parties de la province et du dehors.

En ouvrant l'assemblée, M. Dugal expliqua que la ligue avait envoyé une invitation au maire Borne, mais que ce dernier avait annoncé qu'il ne serait pas en ville et qu'il enverrait un de ses collègues pour le représenter. M. Dugal déclara que cette date du 18 juin serait "une date historique" pour la population qui adhère de plus en plus à la doctrine du Crédit social. L'échevin Garneau souhaila ensuite la plus cordiale bienvenue à tous les créditistes, et il se dit lui-même "créditiste à 100 p.c. M. Garneau formula les meilleurs voeux pour le succès du congrès.

Annoncez dans La Gazette de Valleyfield régulièrement

Ormstown

Va et vient
M. et Mme Armand Larin, de Valleyfield visitaient la famille Eugène Sauvé, dimanche dernier.

Mme Evode Guérin et Mme Albert Lalonde sont allées visiter M. Albert Guérin, à Massena, N.Y., la semaine dernière.

Mlle Alida Beaudin, de Montréal est venue passer quelques jours chez M. et Mme Herbert Beaudin.

Vendredi dernier M. et Mme Arthur Boudreau, Mme William Prévost et sa fille Suzanne, ont passé la journée à Montréal.

La semaine dernière, Mlle Jacqueline Cartier est allée passer quelques jours chez M. et Mme Emile Lamberge à St-Louis de Gonzague.

Mlle Lucile Jolin, de Montréal était de passage ici, dimanche dernier.

MM. Jacques Tanguay, Yvanhoe Primeau et Lionel Dorais de Huntingdon visitaient des amis, mardi dernier.

Mlle Mariette Turcot passe quelques temps chez des parents, à Montréal.

Dimanche dernier, Mlle Desneiges Deschamps de St-Thimothée visitait la famille Alfred Primeau.

M. Bruno Beaulieu, étudiant au Séminaire de Valleyfield est revenu chez lui pour les vacances d'été.

M. et Mme Adoris Beauchamp de Glen Falls, N.Y. sont venus visiter M. et Mme Albert Beauchamp, la semaine dernière.

M. Armand Lamothe, son fils Paul-Emile, M. Jean Noël ses fils Paul et Deis, M. J. Villemaire, de

Montréal sont venus faire une excursion de pêche, par ici, dimanche dernier.

M. Georges-Etienne Cartier, préposé aux douanes de Trout River était chez ses parents, cette semaine.

M. Gérard Daoust étudiant au Mont St-Louis, à Montréal est de retour dans sa famille, pour les vacances d'été.

M. Albert Beauchamp passe quelque temps chez son frère, M. Adoris Beauchamp à Glens-Falls, N.Y.

M. Roger Cartier est allé visiter M. Roland Rouleau à St-Jean dimanche dernier.

M. et Mme R. Lemieux et leurs enfants, Lionel, Fernande et Maurice, de Montréal, visitaient des amis, dimanche dernier.

Mlle Marie-Jeanne Brault, fille de M. et Mme Philorum Brault, ancienne élève de l'école complémentaire du village, est revenue dans sa famille, après avoir passé deux ans à l'École Normale de Valleyfield. Elle a subi avec distinction ses examens avec une moyenne de 85%. Possédant son diplôme d'enseignement, elle a fait application à la municipalité d'Ormstown, pour avoir une classe dans une de nos écoles. Félicitations à Mlle Marie-Jeanne Brault.

M. Lucien Forget, fils de M. Omer Forget, décédé et de M. Forget est retenu au lit par une grave maladie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Théâtre Royal

Jeudi et vendredi, 22 et 23
"A Man to Remember"
 avec ANNE SHIRLEY
 Série: "THE FLYING G-MAN"

Samedi, matinée et soir 23
"The Rookie Cop"
 avec TIM HOLT en double
"The Flying Irishman"
 avec DOUGLAS CORRIGAN
 Série: "MANDRAKE THE MAGICIAN"

Dimanche matinée et soir 24
GRAND SPECIAL: Les discours en français prononcés par leurs Majestés le Roi et la Reine, à Québec et à Ottawa.
 - Aussi -
"Les Pirates du Rail"
 avec CHARLES VANEL en double
"The Flying Irishman"
 avec DOUGLAS CORRIGAN

Lundi et mercredi, les 26-28
"The Confession of a Nazi Spy"
 avec EDWARD G. ROBINSON

Mardi 27
"La Gala Humoristique et Musical" présente Henri Letondal, Juliette Beliveau, Pierrette Alarie, Armand Marion et Charlotte-Louis Bedard, Roy Malouin, Alain Gravel et Yves Bourassa, les artistes du fameux programme de radio présenté au Poste CKAC.

Jeudi, vendredi, samedi prochains
"JUAREZ" avec Paul Muni



GRATIS

Durant une période limitée seulement
21 PLATS EN PORCELAINE
 pour le fourneau avec chaque
 achat d'une laveuse General
 Electric M-80

Cette laveuse General Electric est l'une des meilleures qu'il soit possible d'acheter... et il devrait y en avoir une dans chaque famille. Elle épargne temps, travail et argent.

Ne manquez pas de voir ces merveilleuses machines à laver électriques à nos salles d'exposition les plus proches. Faites-vous montrer comme elles peuvent laver le linge rapidement, et le rendre immaculé.

Et n'oubliez pas qu'avec chaque achat d'une laveuse General Electric, 21 superbes plats pour le fourneau sont donnés absolument gratuits!



THE
Shawinigan
 WATER & POWER CO.

Prix \$89.95
 Conditions faciles de paiement



Aux Gradués de 1939

Finissants du Séminaire - Cours classique



Lucien Beauchamp
 Guy Billette
 Lucien Bonhomme
 Paul Dionne
 J.-Paul Julien
 Roger Laberge

Jean Ladouceur
 P.-Emile Lalonde
 P.-Emile Leboeuf
 Yvon Leduc
 Guy Marchand
 Rosaire Thibert

Pensionnat de Valleyfield

Mesdemoiselles:

Claire Groulx,
 Madeleine Larivière
 Françoise Lefebvre
 Gilberte Moreau
 Thérèse Philie
 Cécile Pilon
 Yvette Poirier
 M.-Paule Tremblay
 Rita Bélanger

Mesdemoiselles:

Mariette Brassard
 Berthe Deschamps
 Corinne Hébert
 Lucille Leduc
 Hélène Loiselle
 Muriel Lyons
 Eunice Ross
 Gladys Waldron

Finissants du Cours Commercial

Leonard Cunliffe
 Patrick Doucet
 Bruno Girard
 Richard Groulx
 Claude Hébert
 Léo Legaré
 Roger Léger
 Normand Morin
 Sylvio Meury
 Lucien Plante
 Sylvio Tessier

M. GASTON GIRARD
 directeur du Cours Commercial
 Girard.

Cette page de félicitations et de souhaits est offerte en hommage par les marchands de Valleyfield

MARCHAND & FRERE
 N.-A. OSTIGUY
 T.-A. LANIEL, optométriste
 JOS. LAFLEUR, manufacturier
 P.-J. BRODEUR, bijoutier
 J.-O. CLERMONT, marchand de bois
 DANDURAND & FRERE, marchand de bois
 MAGASIN UNITED 5c à \$1.00
 LEDUC & PRIEUR, Limitée
 MARCELIN HALLE, marchand feronnerie

DELPHA SAUVE, dépositaire
 J.-A. LARIN, maire
 FRANCOIS CLOUTIER,
 FREDERIC GIRARD, directeur
 THEOPHILE LANIEL, pharmacien
 Dr YVON BRASSARD,
 TOUGAS & NICHOLSON,
 LUCIEN PILON, tailleur
 Dr J.-R. DIONNE, dentiste
 J.-D.-S. TREMBLAY, N.I.



1939 ... Félicitations



Finissants du Séminaire - Cours commercial



Jean-Jacques Boyer
 Pierre Debray
 Réal Faucher
 Gérald Hallé

Jean-Maurice Laniel
 Lucien Lecompte
 Arthur Lefebvre
 Lionel Leroux
 Raymond Lyons

Ecole Normale de Valleyfield

Mesdemoiselles:

Madeleine Boulanger
 Aline Campeau
 Madeleine Caron
 Lucille Charette
 Thérèse Décary
 Aline Dulude
 Marielle Gauthier
 Gabrielle Laberge
 Fleurette Larose
 Rose-Aimée Poudrette
 Thérèse Prévost
 Irène Quesnel

Mesdemoiselles:

Eliane Sarazin
 Rachel Vinet
 Marthe Laurier
 Mariette Leduc
 Lydia Lefebvre
 Andrée Proulx
 Monique Perron
 Estelle Monette
 Ange-Emma Brière
 Béatrice Darragh
 Pauline Didier
 Georgette Hamelin

Collège Commercial Girard

- de Valleyfield
- de Valleyfield
- de Valleyfield
- de Valleyfield
- de Valleyfield
- de Valleyfield-Nord
- de Bellerive
- de Bellerive
- de St-Timothée
- de Bellerive

Du hauts de succès aux gradués de 1939 Marchands et professionnels de Valleyfield

...E, député
 ...aire
 ...OUYER, inspec. des Ecoles
 ...RAP, direc. des Ecoles
 ...ANEL, Prés. Com. Scolaire
 ...ASSARD, médecin
 ...CHOLON, Majestic B. W.
 ...N, ta
 ...NE, dentiste
 ...BLAY, N.P., Sec. Com. Scolaire

GERARD BELANGER, courtier
 Dr IRENE FRAPPIER, dentiste
 Dr AIME LEDUC, médecin
 Dr J.-A. DEGUIRE, médecin
 Dr ARMAND CLAIRMONT, dentiste
 EDMOND AUBIN, pharmacien
 PHILIPPE H. BOYER, gérant "La Laurentienne"
 JACQUES MALOUIN, notaire
 ROBERT BESNER, notaire
 MEDARD LEDUC, notaire



La clôture d'une année ...

(Suite de la page 6)

grandir. Il est venu à des heures tourmentées. Il est un bienfaiteur et un ami, et on l'aime. Paul, avec son bon cœur et ses aptitudes sera certes un médecin exemplaire. Il ajoutera peut-être à son cours régulier quelques années de spécialisation en anesthésie. C'est un chemin peu battu où le succès l'attend.

Il n'y a pas que les professions libérales qui conviennent aux finissants du cours classique. Il importe qu'actuellement ceux-ci songent davantage aux carrières économiques. Un cours classique, continué par quelques années aux Hautes Etudes Commerciales, voilà qui prépare un bel avenir; c'est le cas de **Jean-Paul JULIEN** et de **Guy MARCHAND**.

Le 200ème siècle, ère de progrès et de science, est une époque où la technique a subi de grands développements. La voie aux ingénieurs demeure toute large et c'est sur ce chemin que s'engage **Roger LABERGE**. Nous avons besoin d'ingénieurs qui puissent faire fructifier toutes les richesses abondantes du sol canadien, et augmenter le rendement de la grande industrie. En autant qu'il est possible de le prévoir actuellement, notre confrère se spécialisera dans le génie minier. C'est une rude carrière, des études longues et difficiles y préparent, et une besogne ardue succède. Le génie minier exclut la peur des sacrifices et du risque, et Roger, si bien disposé dans ses aptitudes pour cette branche, se sent aussi le courage de réaliser cette vocation, et d'y faire de l'apostolat en devenant un grand ami des mineurs.

Durant les cours de chimie de l'an passé, je me souviens d'avoir entendu notre professeur nous dire: "Nous manquons de chimistes. Ce serait bien servir votre pays et choisir une belle carrière, que de vous faire chimiste." Il ne se doutait peut-être pas alors que sa parole tomberait en bonne terre, et que **Paul-Emile LEBEUF** suivrait son conseil. Par ce mot de chimiste, nous pensons à ceux qui préparent la guerre, et les gaz dévastateurs; les chimistes, cependant, sont d'abord et surtout des gens qui se dévouent pour les autres. Il y a les grands noms de Pasteur, Berthelot, Pierre et Marie Curie et de bien d'autres, il y a aussi la multitude des humbles, qui par leurs recherches, leur travail harassant, obscur, mais fécond, soulagent les misères et favorisent le bien et le progrès de leurs semblables.

Enfin, pour compléter le groupe de ceux qui s'en vont dans le monde, je suis heureux de vous présenter la perle des notaires: **Yvon LEDUC**.

Les cinq autres, dont vous attendez l'annonce de la vocation, s'en vont dans la vie sacerdotale. Oh! c'est le cœur et non l'esprit qui peut nous laisser entrevoir la mystérieuse beauté du prêtre. "Ceci est mon Corps—Ceci est mon Sang," et Jésus-Christ de son trône de gloire a obéi et Il est là dans l'hostie. Au confessionnal: "Va, tes péchés te sont remis," et tout est effacé. Mystère étonnant et indicible que cette puissance dans une pauvre créature, mystère qui nous remplit de respect envers le Ministre du Seigneur! Il est là sur un sommet entre Dieu et les hommes et représentant de Dieu. Il veut être la consolation de celui qui souffre, en voyant tant d'âmes s'éloigner de Lui. Si le prêtre disparaissait, la terre deviendrait vite un lieu de débauches, d'injustices et de désordres.

Paul-Emile LALONDE, de St-Stanislas, a senti l'appel de Dieu à cet état élevé et il deviendra prêtre séculier. Depuis longtemps, Paul-Emile se prépare à l'idéal qu'il a convoité.

Mesdames et Messieurs, on voit dans le sacerdoce une vie heureuse et aisée. Le prêtre est heureux parce qu'il est tout à Dieu. Ce que l'on saisit moins, c'est l'âme de prêtre. Qui peut mieux le dire que nous,

qui avons vécu huit ans avec des prêtres, et nous qui, appelés, nous sentons déjà une âme de prêtre. Don total de soi-même à Dieu et aux âmes, c'est là la vie du prêtre et ce qui explique son état d'esprit. Etre la consolation de Dieu, et sauver ses frères, c'est le but auquel il a donné toute sa vie, toute sa personne. Sous une apparence comme les autres, se cache un cœur rempli de bonté, de tendresse et d'amour, une vie qui vibre pour ses ouailles, et qui est souvent triste, parce qu'il y en a tant qui ne puisent pas à la source divine.

Guy BILLETTE, de la paroisse du S.-Coeur, a convoité un état sacerdotal supérieur, et il entrera chez les Jésuites. Le prêtre de la communauté est encore plus hostile, en protégeant son sacerdoce contre l'esprit du monde l'inconstance de la volonté et la dissipation extérieure, il est plus prêtre en sacrifiant sa vie par l'état religieux qui facilite la piété, il est plus apôtre en fécondant son ministère, devant Dieu par les sacrifices, devant les hommes par la science, l'influence et la coordination des forces. Guy a préféré cette infatigable Compagnie de Jésus, à la préparation si sévère, à l'esprit si combatif, et qui milite au premier rang parmi les défenseurs de Dieu et de l'Eglise, et les propagateurs du règne du Christ.

Ce règne du Christ, deux iront l'étendre dans la lointaine Afrique: **Jean LADOUCEUR**, de cette ville, et **Rosaire THIBERT**, de Ste-Philomène, seront Pères Blancs.

Mesdames et Messieurs, vous applaudissez frénétiquement, nous applaudissons ceux qui s'en vont au loin travailler pour leur Dieu. Missionnaire, c'est là réaliser le don le plus total de soi-même. Quitter parents et amis, quitter les lieux que l'on chérit, abandonner toutes les douceurs d'ici-bas, se délasser de ce que l'on aime, pour aller là-bas dans un monde inconnu, voire barbare, quoi de plus glorieux et de plus



Nos souverains à l'entrée du parlement de Winnipeg.

(Photo LPS)

beau! Peut-il y avoir une parcelle de cette vie qui ne soit pas à Dieu, un acte qui ne soit pas pour les âmes. On élève des monuments à ceux qui meurent pour la Patrie, honorons ceux qui meurent aux choses terrestres, pour s'ensevelir dans un pays éloigné, où ils travailleront à faire connaître l'Evangile. Confrères, membres de la lignée des missionnaires, gloire de l'Eglise, nous qui restons, nous qui avons le cœur serré, devant votre dévouement total, devant votre ardeur et votre cœur de feu, nous sentons l'émotion prenante qui nous gagne et nous regardons avec fierté ceux qui s'en vont au loin pour Dieu et les âmes.

Mesdames et Messieurs, voilà les routes que mes confrères prendront. Il ne me reste qu'à indiquer la mienne. Dieu a daigné m'appeler, avec Paul-Emile Lalonde, dans le clergé séculier.

Bien que nous allions sur divers chemins c'est pour le même but: la gloire de Dieu. Un même mot d'ordre

une même devise illuminera nos actions: "Diligamus nos invicem". "Aimons-nous les uns les autres."

Notre siècle méconnaît la loi de l'amour. Les foyers, sans doute influencés par le cinéma démoralisateur, ont perdu le lien intime et la force d'autrefois. Les nations ne cherchent que leurs intérêts, au mépris des autres s'il le faut. Dans les classes, les cités, un peu partout, manquent la collaboration et la fraternité. Cet état d'âme collectif n'est-il pas la conséquence de l'état d'âme des individus! On voudrait que les nations changent, que les autres changent, et combien se décident à commencer? Dans les moindres gestes, n'est-ce pas trop souvent la loi du plus fort, le "chacun pour soi" qui prime?

Mais l'enseignement de l'Eglise prêchant la paix et l'union, demeure vivace. Nous entendons encore la voix de Christ proclamant la charité. C'est cette doctrine qui a éclairé nos âmes, et nous répétons

St-Urbain

A la dernière visite de l'inspecteur Gignac voici le nombre de points sur 20 conservé par les institutrices et élèves de nos écoles: 1er Ecole No 1, Inst. Mlle Gilberte Trépanier, 18.8; 2ème, Ecole No 1, Inst. Mlle Géorgiana Brais, 17.9; 3ème, Ecole No 6, Inst. Mlle Thérèse Beaulieu, 17.7; 4ème, Ecole No 5, Inst. Anita Doré, 17.1; 5ème, Ecole No 7, Inst. Madeleine Lemieux, 17.; 6ème, Ecole No 2, Inst. Liliane Lazure, 16.8; 7ème, Ecole No 3, Inst. Lucile Brais, 16.8; 8ème, Ecole No 4, Inst. Mlle Lucile Hébert, 16.2.

M. Joseph Edouard Carmel de Montréal chez son père, M. Hermas Carmel.

Mlle Gaby Morand de retour chez elle après avoir passé quelques jours à New York.

et voulons toujours répéter: "Aimons-nous les uns les autres." Merci. Lucien BEAUCHAMP, Président.

La Marque de CIMENT

SUR LEQUEL ON PEUT COMPTER

Fabriquée dans la Province de Québec

Le Ciment National, de qualité excellente et uniforme, a toute la confiance des architectes et des entrepreneurs en construction. Il est fabriqué dans la province de Québec, avec des matières premières du Québec et par des ouvriers du Québec. Il sert à de multiples usages, pour pavages, travaux de construction de tous genres, etc. C'est ainsi que pour obtenir des résultats permanents, on l'emploie pour les routes, les ponts, les établissements industriels, les maisons, les élévateurs à grain, les institutions, les quais, etc. La marque "Ciment National" apparaît sur chaque sac. En vente dans toute la province par les marchands de confiance de matériaux de construction.

LA COMPAGNIE DE CIMENT

NATIONALE

BOITE POSTALE 310 - STATION "B" - MONTREAL

H.E. SAVOIE
GERANT

La distribution solennelle des prix au Pensionnat de Valleyfield pour 1938-39

Dimanche le 18 juin à 8 heures du soir, sous la présidence de Mgr J.-D. Nepveu, curé de la cathédrale, avait lieu au couvent des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie la promotion des élèves finissantes pour l'année 1938-39. A cette graduation, huit finissantes ont connu les honneurs et le mérite d'une année bien remplie. Un programme de pièces choisies a été présenté à l'auditoire qui comprenait tous les parents des graduées et un grand nombre d'invités. Le chœur du couvent a chanté un extrait d'Athalie: "Tout l'univers est plein de sa magnificence," par Diga. Le groupe des finissantes ont récité: "L'Art et la Sainte Vierge" (poésie inédite). Puis le chœur a exécuté de nouveau: "Au fil de l'eau" par Mendelssohn, et finalement: "La Jeunesse qu'il nous faut," de Son Eminence le Cardinal Villeneuve et de A. Lamoureux. L'adresse fut lue par Mlle Françoise Lefebvre. Mgr J.-D. Nepveu prononça l'allocution, puis le chœur entonna le 1er couplet de "God Save the King" et d'"O Canada."

Une médaille d'or a été offerte par l'Institut des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie aux élèves qui ont terminé le cours d'études, ainsi que le certificat de 4e année Lettres-Sciences: voici la moyenne pour les finissantes de la 10e années: Mlle Gilberte Moreau des Cèdres, 92.7 avec grande distinction; Françoise Lefebvre de Coteau-Station, 91 avec grande distinction; Cécile Pilon de Valleyfield; Claire Groulx, 88 avec distinction; Thérèse Philie de Valleyfield, 87 avec distinction; Madeleine Larivière, 84 avec distinction; Marie-Paule Tremblay de Valleyfield, 83.7 avec distinction; Yvette Poirier de Valleyfield, 78 avec distinction. Des prix d'éminents personnages ont été mérités par chacune d'elles.

ATTESTATIONS DE 3e ANNEE LETTRES-SCIENCES

Mlles: Rita Major, 95 avec très grande distinction; Rachel Hénault, 93 avec grande distinction; Georgette Laberge, 92 avec grande distinction; Claire Goyette, 89 avec distinction.

"VOYEZ DU PAYS" Fête de la Confédération 1 juillet, 1939

Billets à prix réduits
Entre tous les points au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis

Tarif simple plus un-quart POUR BILLET ALLER et RETOUR

Aller — Départ de vendredi, 30 juin, jusqu'à 2.00 p.m. dimanche, 2 juillet, 1939.
Retour — départ jusqu'au dernier train du lundi, 3 juillet 1939.

(Heure solaire)

Minimum des PRIX REDUITS - 25c
Renseignements complets des agents du

Pacifique Canadien

McDONALD & ROBB Limited,
Agents
Valleyfield, Qué.

ATTESTATIONS DE 2e ANNEE LETTRES-SCIENCES

Mlles: Jacqueline Delage, 90 avec grande distinction; Jacqueline Hénauld, 89.5 avec distinction; Pierrette Lalonde, 86 avec distinction; Flore-Aimée Lafontaine, 84.9 avec distinction; Rachel Cadieux, 84.8 avec distinction; Jeannette Larin, 84.7 avec distinction; Yolande Barrette, 84.4 avec distinction; Jeannette Deschamps, 84 avec distinction; Jeanne d'Arc Joubarne, 82.3 avec distinction; Hélène Brunet, 82 avec distinction; Marthe Beauchamp, 81 avec distinction; Simone Leduc, 79; Simone Giroux, 78.7; Carmelle Leduc, 78.4; Jacqueline Desrosiers, 77; Marielle Lepage, 73; Certificat de l'Institut: Mlle Charlotte Godbout, 67.5.

ATTESTATIONS DE 1ère ANNEE LETTRES-SCIENCES

Mlles: Lilliane Fullum, 94 avec grande distinction; Madeleine Philie, 93 avec grande distinction; Claire Ainsley, 92 avec grande distinction; Réjane Walker, 91.4 avec grande distinction; Marcelle Besner, 91.2 avec grande distinction; Madeleine Casavant, 90 avec grande distinction; Estelle Goyette, 89 avec distinction; Yolande Beauchamp, 88.8 avec distinction; Yvette Hénault, 87.5 avec distinction; Dolorés Ladouceur, 86.1 avec distinction; Hélène Marier, 86 avec distinction; Marie-Jeanne Vincent, 84.4 avec distinction; Cécile Léger, 84.3 avec distinction; Réjane Aubry, 83 avec distinction; Marie-Paule Goyette, 82.3 avec distinction; Marguerite Legault, 81.7 avec distinction; Agathe Poirier, 80.2 avec distinction; Marguerite Léveillé, 77.6; Laurence Godbout, 77.5; Yvette Deschamps, 76.9; Françoise Godbout, 76.6; Jeanne Berthe Prévost, 74.4; Fleurette Duhaime, 74.3.

Les condoléances à la famille Henri Haineault

Offrandes de fleurs:

La famille Arthur Haineault; la famille Donat Pilon; M. Sévère Haineault et ses enfants; la famille Georges Haineault; M. et Mme Aimé Haineault; M. et Mme René Haineault; M. et Mme Henri Pilon; M. et Mme Hubert Pilon; Mesdames L.-P. Boutin, W. Boulais, A. Gravel, R. Gravel, Fernand Brunelle, P. Gosse-llin; J.-W. Duncan Limited; M. Marcel Turcotte.

Messes:

Son épouse, Mme Henri Haineault; M. et Mme Aimé Haineault; M. et Mme René Haineault; La Garde Champlain Indépendante Inc.; la famille Elzéar Haineault; Mm Charles Paré; M. et Mme Alzire Haineault; M. et Mme Darise Bourdon; M. et Mme Fred Legault; M. et Mme Ovila Poirier; Mme Gilbert Lepage; M. et Mme J.-A. Larin; M. et Mme J. Emile Robert; Mlle Jeanne Poirier; les employés de M. A.-H. Besner; le personnel des Magasins Beatty Bros.; Denis Miron et ses employés.

Sympathies:

Mme J.-B. Coté; Mlles Rose-Anna Lepage; Agatha Duffy, Cécile et Rose Lalonde, Margot Tremblay, Thérèse Marchand, C. Aubin, Germaine Rousseau, Blanche Rousseau; MM. Désiré Pilon, J.-D.-S. Tremblay, Charles A. Beaudet, Albert Montpetit, Raoul Haineault; MM. et Mmes J.-C. Besner, Delpha Sauvé, Ovila Ouilmet, Fabio Leduc, Georges Marleau, Nazaire Prévost, Raoul Quenneville, Paul Daigneault, Del-

L'Enigme Krivitsky

C.-N.—A toute personne le moins au courant des moeurs soviétiques, le problème suivant se pose: comment se fait-il que l'ex-général W. G. Krivitsky de l'Armée rouge, ancien chef du département militaire de l'espionnage (section du Guépéou,) en U.R.S.S. soit encore vivant? Comment se fait-il qu'il ne se soit pas encore fait assassiner ou qu'il ne soit pas mystérieusement disparu depuis la publication sensationnelle, dans un grand magazine américain à fort tirage de ses premières révélations sur les moyens barbares employés par Staline pour tenir le contrôle unique et absolu du gouvernement soviétique? La "survivance" de Krivitsky est inexplicable normalement, et elle soulève de graves soupçons.

Nous croyons que ce communiste exilé est ou bien l'homme le plus brave ou bien le plus infernal menteur de la terre.

Krivitsky est-il, comme il le prétend, un ennemi de Staline? N'est-il pas plutôt son allié secret en mission révolutionnaire en Amérique du Nord?

Il fut possible pour Staline, de faire enlever le général russe monarchiste Miller en pleine rue de Paris, au grand jour, sous le nez des agents du Service secret français. Comment le général Krivitsky peut-il rester vivant et voyager librement pendant qu'il publie, par tranches, son écrasant témoignage contre Staline et le parti bolchéviste tout entier?

Les incidents du passé nous ont enseigné que le bras de Staline est aussi long et tortueux qu'actif, et ce n'est pas avoir trop d'imagination que de supposer de sa part les manœuvres les plus démoniaques, les plus subtiles et les plus incroyables. Il faut d'ailleurs avoir sans cesse à l'esprit les paroles de Krivitsky lui-même: "Tout bolchévisme vit selon le principe que la fin justifie les moyens".

Distribution des prix aux Elèves-Institutrices de l'Ecole Normale de Valleyfield

Samedi, 17 juin, à l'Ecole Normale de Valleyfield, avait lieu la distribution des prix et la collation des diplômes, sous la présidence de M. l'abbé D. St-Aubin, curé de Notre-Dame de Bellefleur. Etaient présents: M. l'abbé A. Jeannotte, principal; M. le chanoine E. Aubin, aumônier des Srs des SS. NN. de Jésus et de Marie; M. le chanoine J.-P. Bourget, aumônier des Clarisses; M. l'abbé E. André, curé de St-Timothée; M. l'abbé E. Laberge, vicaire à Beauharnois, et d'autres distingués amis de l'éducation, ainsi que les parents, venus très nombreux applaudir aux succès de leurs enfants.

Les élèves-institutrices exécutèrent avec art le programme suivant de musique: Marche brillante, de Gorla, par Mlles Georgette Hamelin et Lucile Prévost; Prélude op. 3 No 2, Rachmaninoff, par Mlle Lucile Prévost; de chant: "L'Hymne au Semeur", de F.-H. Mercier, "Thanks be to God", de Dickson, "Sur Mer", (Choeur des Matelots), de E. Missa, par le Choeur de l'Ecole; de récitations: Coup de Clairon, de P. DeLaporte, Stella Matutina, de Alphonse Désilets, par les élèves du Cours Supérieur.

Mlle Gabrielle Laberge, du cours supérieur, lut une adresse en français et Mlle Pauline Didier, du cours supérieur anglais, une adresse en anglais.

M. le Président, dans son allocution, fait entendre, en guise de bouquet spirituel, les voix de Jeanne D'Arc, à cette jeunesse prête à se donner avec enthousiasme à tous les devoirs qui la réclament: "La grande pitié du royaume", explique-t-il, c'est la crise, avant tout morale, dont nous souffrons. Qui sauvera la Patrie? c'est toi "fille de Dieu", répond la voix de l'au-delà, pars!".

va implanter Dieu au milieu d'une société qui se paganise. Pour répondre à ces voix, conclut M. le Président, il faut mettre Dieu dans votre vie; comme Jeanne, vous combattrez mais c'est Dieu qui remportera la victoire. Gardez toujours le double dépôt d'un amour profond pour Jésus et Marie et vous remporterez de grandes victoires à l'avantage de votre pays et pour le salut du monde." M. le Président adressa aussi quelques mots en anglais.

Les élèves qui terminent le cours d'étude de l'Ecole Normale et ont obtenu la médaille d'honneur sont: Mlles Madeleine Boulanger, La Patrie; Ange-Emma Brière, St-Stanislas de Kostka; Aline Campeau, Ste-Justine de Newton; Madeleine Caron, Montréal; Lucile Charette, Valleyfield; Beatrice Darragh, Huntingdon; Thérèse Décaru, Dorval; Pauline Didier, Montréal; Aline Dulude, Ste-Martine; Marielle Gauthier, Valleyfield; Georgette Hamelin, Montréal; Gabrielle Laberge, Ste-Martine; Fleurette Larose, Valleyfield; Marthe Laurier, Montréal; Mariette Leduc, Montréal; Lydia Lefebvre, Ste-Justine de Newton; Estelle Monette, St-Timothée; Eglantine Montpetit, St-Etienne; Fernande Perreault, Ste-Sophie de Lévis; Monique Perron, St-Timothée; Rose-Aimée Poudrette, Boucherville; Thérèse Prévost, Valleyfield; Andréa Proulx, Dupuy, Abitibi; Irène Quesnel, Cazaville; Elliane Sarrazin, Montréal; Rachel Vinet, Valleyfield.

Mlle Marthe Laurier, de Montréal, a été l'heureuse, gagnante d'une montre offerte par M. J.-P. Brodeur, de Valleyfield, et tiré au sort par tous les finissants et finissantes de Valleyfield.

"Pouvez-vous venir immédiatement, Doc... son mal empire!"

Si ce cultivateur n'avait pas eu un téléphone cela lui aurait pris une partie de la journée avant d'avoir le médecin — ou d'appeler au secours dans d'autres circonstances graves — "Certainement nous avons besoin d'un téléphone" affirme-t-il, nous ne voudrions pas nous en passer!"

Pourquoi courir des risques? Un téléphone est si utile à toute la famille; il est toujours commode et coûte si peu.



Ne laissez pas passer un autre jour sans prendre les dispositions pour avoir le téléphone sur votre ferme. Chaque ferme devrait avoir le sien.



TAUX MODIQUES pour les FERMES

La Vie Sportive

Dans la ligue de

TENNIS

Valleyfield - Huntingdon - Beauharnois

A L'OUVERTURE DU TENNIS

Les Mocos Bleus l'emportent sur les Champions

Profitant du fait que leurs adversaires étaient privés des services de quelques de leurs joueurs et faisant montre d'un meilleur entraînement, les porte-couleurs du gérant Mayoh ont brillamment inauguré leur saison en prenant cinq de sept rencontres au programme.

Gerry Philbin, un des meilleurs joueurs de la ligue prit la mesure de son adversaire, Jacques Corbeil, en deux rapides sets: 6-2; 6-2.

Dans un autre simple, Philippe Malouin, le capitaine des vaincus remporta un duel contesté sur Harris Buttress par 6-5; 5-6; 6-3. Le simple des dames vit Jessie McAlpine prendre la décision sur Marg. Filiatrault au compte de 6-2; 4-6; 6-0.

Le duo féminin Cadieux-Laberge s'adjudgea un triomphe par sa victoire de 6-2; 3-6; 6-1 aux dépens de leurs antagonistes, Mlles Arrandale et Whitehead. Le double mixte fut à l'avantage des Mocos et la paire Perry-Bell remporta la palme 6-2; 6-3 sur Mlle St-Michel et L. Reynolds.

Les doubles masculins fournirent le tennis le plus sensationnel de la soirée et leur résultat fut en douae soirée et leur résultat fut en doute jouée; des deux côtés les ralliements furent aussi brillants que nombreux: V. Grace-K. Mayoh gagnent 5-6; 6-3 et 6-5 sur A. Leblanc et J. D. Cadieux, pendant que H. Williams et R. Whitehead font de même 6-0; 2-6 et 6-5 contre C. Codebecq et P. Malouin.

Une réception clôtura le tout—un succès sans précédent est attendu pour les prochains tournois, car les experts sont d'avis que les équipes de la ligue sont très bien balancées.

La ligue qui devait d'abord comprendre huit clubs a vu une des équipes de Huntingdon faire défaut à la dernière minute pour des raisons de force majeure. La cédule est en conséquence modifiée par la suppression de toutes les rencontres auxquelles devait prendre part l'équipe Huntingdon No 1.

Babe Ruth à Malone le 1er juillet

La plus grande étoile du baseball sera à Malone, N.-Y., le jour de la Confédération

La plus grande étoile du baseball, l'idole tant des jeunes que des plus âgés, se rendra à Malone, N.Y., le 1er juillet lors du Jour de La Confédération. Babe Ruth arrivera dans cette ville de l'Etat de New York dès samedi matin et ne quittera Malone que tard dans la soirée.

Dans l'avant-midi les enfants, qui ont entendu parler à maintes reprises des prouesses et exploits accomplis par cet artiste du baseball, auront une occasion tout à fait spéciale de le rencontrer. Tous les enfants qui désirent rencontrer le roi des coups de circuit devront se rendre au terrain Kilburn-Morse, près de l'Hotel Franklin. L'entrée est gratuite.

Dans l'après-midi plusieurs milliers de sportsmen tant des Etats-Unis que du Canada se rendront au nouveau terrain de golf, qui est situé sur le route conduisant à Whippleville où Babe Ruth jouera quelques trous sur ce nouveau parcours. L'entrée est également gratuite.

L'attraction la plus considérable sera sans doute la joute de baseball entre les Maroons de Malone, de la ligue Northern New York, et une équipe semi-professionnelle du Canada. Cette joute commencera à trois heures précises.

Le soir au "State Armory" plus de 750 convives se réuniront pour fêter le héros de ce jour, Babe Ruth, alors qu'un banquet de tout premier choix sera servi. Ruth adressera la parole durant ce banquet.

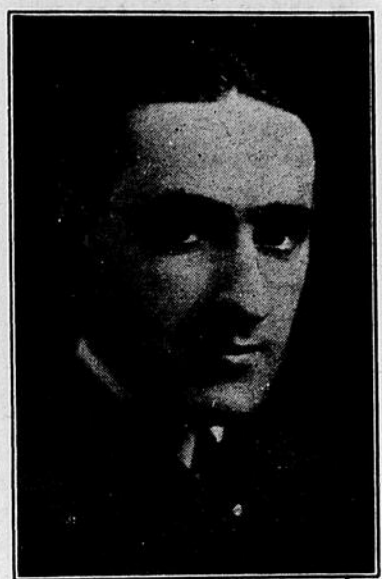
Le lendemain, dimanche, 2 juillet, il y aura à Malone des courses en motocyclettes. Ces courses commenceront dans l'après-midi.

VENDEUR ATTITRE



M. MEDARD BILLETTE, vendeur attitré de la compagnie General Motors, au service du Garage Z. Perron. Il est reconnu comme "Master Salesman" de toute la province.

GERANT



M. EMILE PERRON, gérant du Garage Z. Perron, est l'un des meilleurs organisateurs du hockey et un sportif des plus enthousiastes.

Huntingdon et Ormstown vainqueurs

Les équipes Falcons et Pepsi-Cola de la ligue Southwestern Québec ont dû baisser pavillon devant les attaques répétées des joueurs du Huntingdon et Ormstown lors d'un programme qui se déroula à Valleyfield et Ormstown mardi soir dernier. Le Huntingdon a réussi à faire subir une défaite au Falcons par 8-7 tandis que le Ormstown remportait une belle victoire aux dépens du Pepsi-Cola par le score de 5-3 après une manche supplémentaire.

Le Ormstown a encore les devants dans cette ligue de balle-molle sénior, suivi de près par les Falcons. Le Pepsi-Cola et le Huntingdon sont

LA BALLE MOLLE

Samedi soir dernier le club de balle molle "MAJESTIC" a rendu visite au club "ORMSTOWN." La joute a eu lieu à Ormstown à la lumière électrique. Une foule nombreuse a rempli l'estrade et a vu le "Majestic" remporter une belle victoire sur l'Ormstown par le score de 15 à 10.

Dimanche dernier les "As de Valleyfield" ont été défaits par le "Majestic" par le score de 19 à 9. La joute a eu lieu au terrain de jeu du quartier Ouest.

Le club de balle molle nous apprend qu'il serait désireux de rencontrer le club d'Huntingdon. Si l'invitation devait se faire, nous désirions que la joute ait lieu samedi de cette semaine pour plus d'accommodement.

sur un pied d'égalité en troisième position avec un total de quatre points chacun.

Mocos Blanc et Bleu

Voici les noms de joueurs des clubs "Moco Blanc" et "Moco Bleu" qui font partie de la ligue de tennis des comtés de Beauharnois et Huntingdon. Cette ligue comprend sept clubs.

MOCO BLEU—Miles J. McAlpine, A. Arrandale, E. Ross, G. Whitehead, B. Berry; MM. G. Philbin, H. Buttress, E. Aubin, V. Grace, K. Mayoh, G. Potter, R. Whitehead, H. Williams, J. Davidson, J. Bell.

MOCO BLANC—Miles O. Anderson, L. Buttress, A. Exley, Mme Powell; MM. G. Stoddard, R. Powell, J. Cadieux, F. Houghton, J. McAlpine, T. Waldron, C. Hartley, D. Whalley, J. Stafford, S. Yellin.

Annoncez dans La Gazette de Valleyfield régulièrement

NAISSANCE

A M. et Mme Arthur Primeau, née Hélène St-Michel, une fille née et baptisée sous les noms de Micheline, Marie, Georgette. Parrain et marraine, M. et Mme Georges St-Michel, grands parents; porteuse, Mlle Eugénie Sicotte, grande tante de l'enfant. Le baptême eut lieu en la cathédrale de Valleyfield.

ARSENOID du Dr R. Moscatini Genève

Reconstructif et Puissant Agit directement sur les glandes.
Développe et raffermi plus rapidement la poitrine.
Seul agent au Canada.
PHARMACIE PERRON, Tél. 398



LA CONSTIPATION ACCABLE

● La constipation trame à sa suite tout un cortège de maux accablants: lourdeur, apathie, insouciance, dégoût, etc. Vous vous devez de ne pas attendre plus longtemps. Comme vous savez, la constipation ordinaire est causée par un manque de "volume" dans l'alimentation. Il faut par conséquent ajouter à votre menu quotidien un aliment qui contribue à fournir ce "volume" indispensable. ALL-BRAN est exactement ce qu'il vous faut. Et c'est aussi un des aliments les plus riches en vitamines B₁, le tonique intestinal naturel. Mangez ALL-BRAN chaque jour, en céréales ou sous forme de délicieux muffins, buvez beaucoup d'eau, devenez plus allègre en contractant des habitudes "régulières".

ALL-BRAN RÉCONFORTE!

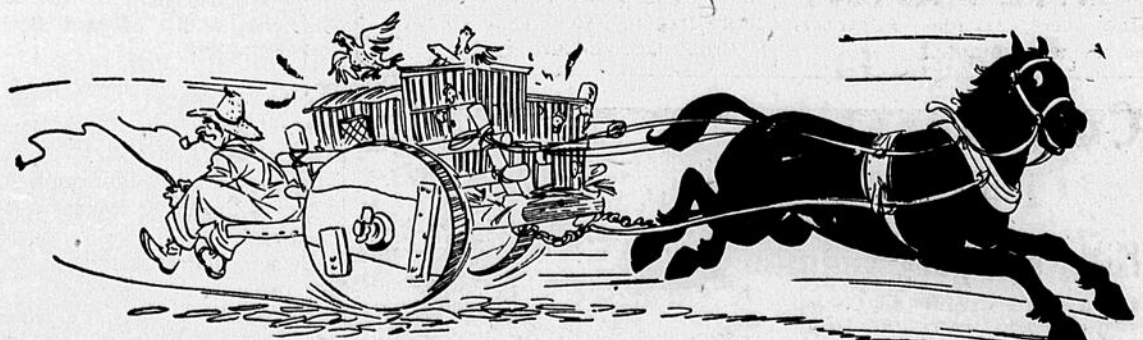


Mal de Dos — Douleurs des Reins

Les poisons causent la douleur. Lorsque vous avez des douleurs dans le dos, lumbago ou douleurs rhumatismales, vous pouvez soupçonner les reins. Ils peuvent être engourdis et lents à filtrer les poisons d'acide urique qui s'accumulent dans le sang.

Avec l'inactivité des reins, vous trouvez généralement le foie paresseux et les intestins irréguliers. Vous pouvez remédier à cette condition en employant les Pilules du Dr. Chase pour les Reins et le Foie. Pendant cinquante ans ce remède populaire a prouvé son efficacité comme régulateur de ces organes vitaux.

Pilules du Dr Chase



Avec la Black Horse "ça marche!"



Une source de pure satisfaction et de bien-être

Black Horse

La meilleure BIÈRE du Canada
Fabriquée depuis cinq générations par la BRASSERIE DAWES, Montréal

NOTRE FAVORI NATIONAL

Gin



MELCHERS CROIX D'OR

10 cl. 90¢
26 cl. 2.00
40 cl. 2.80

LA BOISSON LA PLUS SAINE
Plus Forte Plus Savoureuse

LONDON CLUB
London Dry Gin

THREE CASTLES
Liqueur Whisky

PRODUITS DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, Montréal et Brébeville

(Suite de la 1ère page)

Samedi matin

La célébration de notre fête nationale, en cette journée du samedi, le 24 juin, débutera par une basse messe, à 10 heures, en la Cathédrale de Valleyfield. Ce sera une basse messe solennisée et chantée

par la Chorale du Séminaire. Tous les corps publics s'y rendront en parade et iront saluer Son Honneur le Maire et MM. les échevins à l'Hotel de Ville après la masse.

La soirée

Le programme de la soirée comprend différentes attractions patriotiques qui ne manqueront pas de pittoresque et d'intérêt captivant dans leur rémémoration historique. Le rendez-vous historique aura lieu sur le Parc Sauvé, près de la croix Jacques-Cartier.

A 7.45 p.m.—Tout un programme sera exécuté par les sections juvéniles de la Société St-Jean-Baptiste

1) Ecole Bellerive (5è et 6è année)—Récitation "Le dimanche du vieux Forgeron" et chanson "Reviens Dollard".

2) Ecole Emard (6è année)—"La feuille d'érable" d'Albert Larrieu.

3) Ecole Ste-Cécile (5è, 6è et 7è

année)—Les élèves chanteront une série de chants canadiens et les élèves de la 7è année, jeunes filles de 4 ans, feront des discours patriotiques.

4) Ecole Salaberry (5è et 6è année)—Chansons "Alouette", "Filez, Filez, O mon navire". Présentation d'un salut à la population de Valleyfield.

Les Zouaves et la Garde Champêtre manifesteront activement à

A 9.30 p.m. Discours du président général de la Société St-Jean-Baptiste, M. Philippe H. Boyer, de MM. les députés Raymond et Sauvé et de Son Honneur le Maire J. A. Larin.

Présentation de quatre tableaux sur la Mission Providentielle des canadiens-français au Canada

1) M. l'abbé Cloutier traitera du sujet

Départ de Jacques-Cartier . . . François 1er remet un parchemin à Jacques-Cartier qui descend vers sa frégate.

Feux d'artifice, Musique par l'Harmonie de Valleyfield, Chant par la chorale des Zouaves.

2) Les droits de la Mission. Monseigneur Briand arrive de France où il vient d'être sacré Evêque. Il reçoit Murray qui lui accorde le droit des canadiens-français.

Feux de bengale. Lucien Beauchamp adressera la parole.

La fanfare jouera une marche patriotique.

3) Les devoirs de cette mission. Une mère canadienne-française avec ses deux enfants.

Exemple des personnages historiques, le Père Longré, Mlle Lavoie, H. Lafontaine, Mgr Briand, Jacques-Cartier, l'emblème de la France M. l'abbé Cloutier.

La fanfare jouera "O Carillon"

4) L'union de l'église et de l'état. L'entrevue du Roi et de la Reine avec S. E. le Cardinal Villeneuve et le Parlement.

Les canadiens-français sont fiers de leur langue, de leur foi et de leurs traditions.

Le docteur Aimé Leduc.

N.B. Toutes ces scènes historiques seront vécues et nous verrons tous les personnages évoluer, devant nous, dans un décor approprié et choisi, aux pieds de la croix. La petite frégate jetera l'ancre devant la Croix Jacques-Cartier.

VENDEUR



M. A. GALIPEAU, vendeur autorisé du Garage Z. Perron, reconnu comme l'un des meilleurs vendeurs du district.

Lettre du comité

(Suite de la page 16)

IMMEDIATE, à nos demandes, afin de régler dans le plus bref délai la situation actuelle.

Reconnu par sa qualité

THÉ "SALADA"

Voici . . . Nous voulons du travail six (6) jours par semaine

Nous voulons avoir un salaire de 35c sous l'heure

Ces demandes sont faites pour tout homme capable de travailler et qui a besoin de travailler sans exception aucune.

Il y a actuellement une équipe d'hommes assez nombreuses, qui font six (6) jours par semaine, et nous considérons que nous avons tout autant besoin et droit de travailler qu'eux.

La situation que l'on vous a décrite n'est pas exagérée et si vous voulez vous assurer par vous-même ce que c'est réellement que de travailler que quelques heures par semaine et de recevoir que quelques dollars au bout de la semaine, nous vous invitons, chacun de vous à vous

inscrire au nombre des chômeurs et de ne recevoir que le salaire des quelques heures que vous aurez à faire et ceci pour un mois seulement.

Vous aurez ensuite un idée exacte de notre situation et vous serez forcés d'avouer que notre situation est des plus lamentables.

Nous exigeons de vous, Messieurs les Echevins, une réponse immédiate.

Les chômeurs ont faim et il est grandement temps que vous y voyiez.

Cette lettre et ces demandes vous sont envoyées au nom de tous les chômeurs de Valleyfield et avec leur approbation.

Signé
Le Comité des Chômeurs de Valleyfield

*Nous offrons
Nous donnons*

**2 abonnements
pour \$3.00**

De Magnifiques Primes

*pour tout abonnement
pour tout renouvellement*

à

La Gazette de Valleyfield

\$2.00 par année

et

Le Courrier de Beauharnois

\$1.50 par année

Arrêtez à notre bureau

VALLEYFIELD

44, rue Ste-Cécile

Tél: - 60

BEAUHARNOIS

14, rue Richardson

Tél: - 161



"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

**CIGARETTES
SWEET
CAPORAL**

Les Prix du Marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 19 juin, 1939 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS—Bacon, 180 à 230 lbs, prix de base, nourris et abreuvés, \$9.25 à \$9.50; par camion, \$9.65; selects, 190 à 230 lbs, prime, par tête, de \$1; bouchers, 160 à 240 lbs, coupe, par tête, de \$1.25; légers, moins de 160 lbs, coupe, par tête de 75c; péchants, 240 à 270 lbs, coupe, par tête, de \$2.50; extra pesants, plus de 270 lbs, coupes de \$1.50 et \$2 du 100 livres; truies, \$5.25 à \$5.75; porcs classés abattus, 13c.

VEAUX DE LAIT—Choix, \$6.50 à \$7; bon, \$6 à \$6.50; moyen, \$5 à \$5.50; commun, \$4 à \$4.50; drinkers, \$3.50 à \$4.

VEAUX DE CHAMPS—Bon, \$3 à \$3.50; commun, \$2.50 à \$3.

BOUVILLONS—Choix, \$6.75 à \$7.25; bon, \$6 à \$6.50; moyen, \$5.50 à \$6; commun, \$5 à \$5.50; com. lég., \$4 à \$4.50.

AGNEAUX—Agneaux du printemps, à la livre, de 9c à 12c suivant la qualité.

MOUTONS—Bon, \$3.50 à \$4; commun, \$2.50 à \$3.

TAURES—Choix, \$6 à \$6.50; bonne, \$5.50 à \$6; moyenne, \$4.50 à \$5; commune, \$4 à \$4.50.

VACHES—Choix, \$5 à \$5.50; bonne, \$4.25 à \$5; moyenne, \$3.25 à \$3.75; commune, \$3 à \$3.25; très com., \$2.50 à \$2.75.

TAUREAUX—Choix, \$5 à \$5.50; bon, \$4 à \$4.50; moyen, \$3.75 à \$4; commun, \$3.50.

Prix de remise

Coopérative Fédérée de Québec
130 rue St. Paul Est, Montréal
Semaine finissant le 17 juin 1939

POULES VIVANTES—A, 5 lbs et plus, 18c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 16c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 15c; coqs, 13c.

VOLAILLES VIVANTES, poulets à griller, gris—A, 3 1/2 lbs et plus, 21c; B, 3 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs, 19c; C, 2 1/2 lbs jusqu'à 3 lbs, 17c.

Blancs—A, 2 1/2 lbs jusqu'à 3 lbs, 17c; B, 2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs, 15c; C, 1 1/2 lb jusqu'à 2 lbs, 13c.

N.B.—Les poulets de pesanteurs moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

VEAUX ABATTUS, engraisés au lait—Bons, 9 1/2c; moyens, 8 1/2c; communs, 6 1/2c; très communs, 5 1/2c.

OEUFS—A, gros, 22c; A, moyens, 19c; B, 18c; C, 16c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

JEUNES DINDES ABATTUES—A, 27c; B, 25c; C, 23c.

OIES ABATTUES—A, 19c; B, 17c; C, 14c.

LAPINS VIVANTS—5 lbs et plus, la livre, 10c.

PIGEONS VIVANTS—le couple, 20c.

POULETS ABATTUS, engraisés au lait—Spécial, 6 lbs et plus, 28c; A, 6 lbs et plus, 27c; A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 26c; B, 6 lbs et plus, 25c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 24c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 23c.

POULETS ABATTUS, sélectionnés—Spécial, 6 lbs et plus, 27c; A, 6 lbs et plus, 26c; A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 25c; B, 6 lbs et plus, 24c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 23c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 22c; C, 6 lbs et plus, 21c; C, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 20c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 19c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 18c.

POULES ABATTUES, sélectionnées—Spécial, 5 lbs et plus, 24c; A, 5 lbs et plus, 23c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 22c; A, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 21c; B, 5 lbs et plus, 21c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 20c; B, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 19c; C, 5 lbs et plus, 18c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 17c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 16c.

Prix de remise pour beurre
Montréal et succursale de Québec
Semaine finissant le 12 juin, 1939

BEURRE FRAIS—No 1, pasteurisé, 22c; No 1, non pasteurisé, 21 1/2c; No 2, 21c.

Semaine finissant le 13 juin 1939

inclusivement

FROMAGE—Blanc, No 1, 11 1/2c; No 2, 10 1/2c; colore—No 1, 11 1/2c; No 2, 10 1/2c.

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

DES EXCURSIONS A JASPER PARK LODGE

M. C.-W. Johnston, directeur du service des voyageurs du Canadien National, annonce une série d'excursions à forfait dans le Parc National Jasper, y compris un séjour à Jasper Park Lodge, l'hôtel d'été du Canadien National dans les Rocheuses canadiennes où le roi et la reine se sont reposés au cours de leur voyage à travers le Canada.

Ces excursions en haute montagne comprennent la visite des lieux d'intérêt et permettent aux touristes de voir beaucoup de choses en peu de temps et à bon compte. L'excursion de 1 jour comprend une promenade de 40 milles, en automobile, au Mont Edith Cavell et aux glaciers de l'Ange. L'excursion de 2 jours comprend la promenade au Mont Edith Cavell et une autre, au canyon de la rivière Maligne. L'excursion de 3 jours comprend les deux précédentes et une promenade de 60 milles en automobile permettant de voir quelques-uns des plus beaux paysages des Rocheuses et une autre promenade de 75 milles qui mène entre autres à la magnifique chute Athabasca. L'excursion de quatre jours comprend celle-ci, plus une excursion dans la vallée Tonquin et aux sources chaude de Miette.

Annouez dans La Gazette de Valleyfield régulièrement

Les cyclistes pris en faute seront punis

"Il faut respecter la loi" dit le major Charles Girouard

Le major Charles Girouard, directeur de la circulation provinciale, nous communique les quelques remarques suivantes sur l'observance des lois de la circulation, surtout en ce qui concerne les cyclistes.

"L'observance de la loi des véhicules automobiles est le meilleur facteur de sécurité publique dans nos villages et sur nos grandes routes, écrit le major Girouard. Les conducteurs et les chauffeurs d'automobiles doivent donc se soumettre aux règlements prescrits par la loi, tout particulièrement en ce qui concerne la circulation."

"Mais il arrive que les chauffeurs et conducteurs d'automobiles se plaignent de l'insouciance de certains conducteurs de bicyclettes."

"En effet, les conducteurs de bicyclettes en général ignorent l'article 27, paragraphe 5, de la loi des véhicules automobiles, qui stipule que:

"Toute bicyclette ou tricycle, circulant sur un chemin public, entre une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever, doit être muni, en avant, d'une lanterne à feu blanc ou d'un réflecteur de même couleur, approuvé par le bureau et, en arrière, d'une lanterne à feu rouge ou d'un réflecteur de même couleur, approuvé par le bureau. Chaque lanterne ou réflecteur doit être placé de façon que le signal lumineux soit visible à une distance d'au moins 200 pieds."

"Pour les fins du présent paragraphe 5, une bicyclette et un tricycle sont considérés être des véhicules automobiles."

"Nous exigeons donc la mise en application de cet article de la loi concernant les conducteurs de bicyclettes et nous demandons la collaboration des autorités municipales afin que la loi soit observée pour le plus grand bien de notre population en général."

"A partir du 1er juillet, les agents de la police de la route exerceront une surveillance particulière à ce sujet et nous serons dans l'obligation d'imposer aux délinquants les sanctions prévues par la loi. En agissant de cette façon, nous croyons que nous pourrions diminuer sensiblement le nombre des accidents d'automobiles."

St. Anicet

A l'assemblée régulière tenue le 5 juin 1939, à 7h. du soir, tous les conseillers étaient présents, sous la présidence de M. Hidalla Oaza, maire.

Les comptes suivants furent approuvés: Roméo Hart, fossé, \$6.56; Albert Leblanc, chemin d'été, \$2.00; Huntingdon Gleaner Inc., \$30.04; J.-E. Caza, sec. d'élection, \$6.00; Denis Latrelle, prés. d'élection, \$6.00; Montreal Stencil Works Ltd., \$7.00; Imprimerie Formules Prov., \$3.59; Arthur-P. Saumier, chemin H, \$7.40; N.-D. Rankin, 3 voyages à Valleyfield, court, dépenses, \$5.00; Hector Cormier, 2 voyages à Valleyfield, court, dépenses, \$3.50.

Le secrétaire-trésorier fit le rapport suivant du résultat des élections du maire et des conseillers. Elus par acclamation: M. Hidalla Oaza, maire; M. Etienne Leblanc, conseiller au siège No 3; M. Arice Quenneville, conseiller au siège No 5. M. N.-D. Rankin fut élu conseiller par 51 voix de majorité sur son adversaire M. George Campbell.

FOURRURES

Profitez des prix spéciaux de l'été pour faire réparer vos manteaux de fourrure. Une visite vous convaincra de nos bas prix. Appelez-vous et une voiture ira vous chercher et vous reconduire à votre demeure sans frais additionnels.

Nous tenons en main un bel assortiment de bas pour dames marque "NORDIC", 59c, 69c, 75c, et 95c, crêpe et chiffon.

GIRARD GUINDON

47, DU MARCHE, TELEPHONE 552

St-Chrysostôme

Naissance

A M. et Mme Hector Bourdeau née Yvette Demers est née un fille baptisée Denise Odette-Francine. Parrain et marraine: M. et Mme Moïse Bouchard de St-Maxine, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Gisèle Bourdeau, soeur de l'enfant.

Examens

Les examens se font en ces derniers jours dans les écoles de cette paroisse. Donc nous souhaitons bonnes vacances à la gent écolière.

Mondanités

M. et Mme Nolasque April de Ste-Martine chez M. Gérald Turcot dernièrement.

Mme Cécile Laberge, Mlle Viollette-Emilienne Laberge et M. Zénophile Laberge étaient les invités de M. et Mme Edgar Boileau de Hemmingford dimanche dernier.

M. et Mme Wilfrid Huot, M. et Mme Ernest Crête, Mlles Marie-Ange et Anita Huot et M. Joseph Huot ont rendu visite à M. et Mme Wellie Brassard de Montréal dimanche dernier.

Mme Edgar Boileau de Hemmingford a rendu visite à Mme Cécile Laberge, Mlle Sarah Atkinson, MM. Trefflé et Zénophile Laberge la semaine dernière.

M. et Mme Walter Marciel et leurs enfants de Montréal en visite chez M. et Mme Wilfrid Huot dimanche dernier.

M. et Mme Armand Asselin de St-Antoine Abbé chez M. et Mme George Décosse dimanche dernier.

M. Philippe Beaulieu de St-Urbain a rendu visite à Mlle Annette Payant.

M. Ray Payant était invité chez Mlle S. Lazure de St-Urbain dimanche dernier.

M. et Mme Hector Crête d'Orms-

town en visite chez Mme Stanislas Crête.

M. et Mme Lionel Demers, Mlle Réjeanne Beaudin et M. Maurice Rouleau de passage à St-Antoine Abbé dernièrement.

Mme Denis Gougeon et sa fillette de Montréal en visite chez ses oncles, MM. Eximer Bourdeau, Florian Beaudin et Hector Bourdeau.

Mlle Rhéa Bouchard de Montréal passe quelque temps chez ses oncles, MM. Albert et Donat Bouchard.

M. A. Fulton de Montréal a passé quelques jours chez son oncle, M. Hercule Delisle.

Mlle Marguerite Boyd de Montréal chez sa mère dernièrement.

Mlle O. Parent de Howick de passage dans notre localité dernièrement.

M. et Mme Tanguay de Montréal ont rendu visite à M. et Mme Hilaire Demers.

Mlle Loretta Savarie et M. Florian Denault ont rendu visite à M. et Mme Honoré Savarie de St-Antoine Abbé récemment.

Mlle Marguerite Décosse de Montréal de passage dans notre localité.

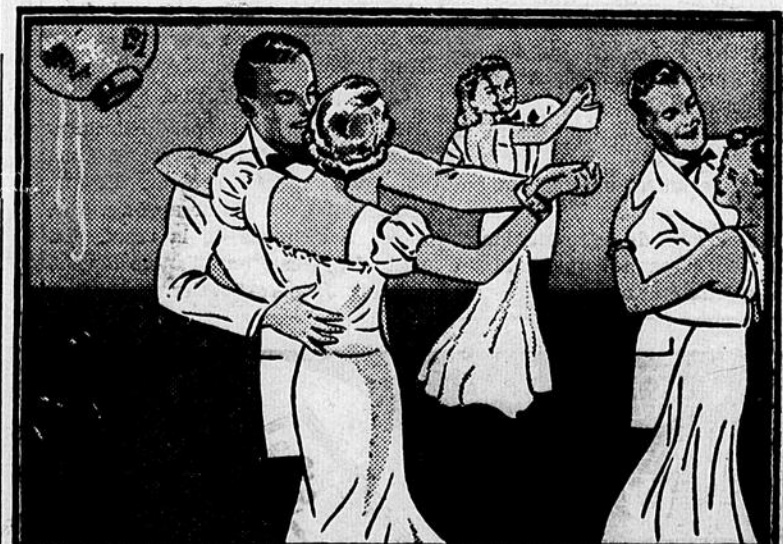
Mlle Jeannette Lett de Montréal en fin de semaine chez sa mère, Mme J. P. Lett.

Mlle Gabrielle Dauphinais en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Narcisse Dauphinais d'Howick.

Mlle Rita Turcot a rendu visite à M. et Mme Wilfrid Turcot d'Orms-town dernièrement.

M. Roland Rouleau employé à la Banque de Commerce de St-Chrysostôme visitait la famille Anatole Cartier d'Orms-town la semaine dernière.

MM. Uldège Shnob et Conrad Dagenais en visite chez M. et Mme Germain Bourgoïn d'Orms-town dernièrement.



LA JEUNESSE FAIT SON CHEMIN

Ardente, alerte—incapable de demi-mesures en quoi que ce soit — le BLANC doit être BLANC!

"Sans Bleu, il n'y a pas de blanc véritable, que ce soit nuage, neige ou tissu."

Protégez vos jolies choses blanches par une ou deux immersions de Bleu Keen dans l'eau du dernier rinçage, le jour du lavage. Il leur rend leur BLANCHEUR neigeuse — leur garde toujours leur meilleure apparence. Le prix? Un ou deux sous par mois.



Théâtre Alamo

Châteauguay Bassin

Film Français
Dimanche le 25 juin
"PRISON SANS BARREAUX"
- avec -
CORINNE LUOCHAIRE
- aussi -
"Story of Vernon and Irene Castle"
- avec -
FRED ASTAIRE et GINGER ROGERS

Semaine prochaine
Mercredi le 28 juin
"BROADWAY SERENADE"
En fin de semaine
"Young Mr. Lincoln"
- et -
"Lumière de Paris"

Le feu cause de lourdes pertes au Canada chaque année

Résumé de l'allocution de A. Leslie Ham, gérant de l'Association des assureurs canadiens, au congrès de l'Association des commissaires canadiens des incendies, à l'hôtel Fort Garry, Winnipeg, le 4 mai

L'apathie du public à l'endroit de la négligence, surtout en ce qui a trait aux pertes par l'incendie, est probablement cause que les pertes per capita sont plus élevées au Canada; en 1938 elles se sont traduites par \$2.31, comparativement à environ \$1 en Grande-Bretagne et en Irlande et à moins d'un dollar dans un certain nombre de pays européens, a déclaré M. A. Leslie Ham, gérant de l'Association des assureurs canadiens, dans une allocution intitulée "La responsabilité personnelle de l'incendie" et prononcées devant l'Association des commissaires canadiens des incendies.

Cette apathie est probablement engendrée par l'abondance de la Nature, car dans les autres pays qui ne sont pas aussi bien pourvus les gens considèrent comme une vertu l'économie et comme un crime la prodigalité. "Le chiffre de nos pertes par l'incendie ne présente aucun problème à la plupart des gens, qui n'y discernent pas l'apport au coût de la vie. Si par hasard quelques un s'y attachent, ils sont trompés en pensant qu'une grosse partie de la perte est défrayée par l'assurance et ils ne perçoivent pas qu'une perte par l'incendie est une perte, qu'il y ait assurance ou non."

Les lois ne modifieront pas l'attitude du public à cet égard non plus qu'elles en réussiront à secouer l'a-

pathie envers les pertes par l'incendie. De temps à autre on mentionne que l'assurance obligatoire est le remède aux accidents de la route, "mais ce n'est pas plus le cas que l'assurance obligatoire contre l'incendie ferait disparaître la destruction par le feu; bien au contraire le problème en deviendrait peut-être plus aigu et à la longue il entraînerait pour le public un coût plus élevé et servirait à peine de palliatif à quelques-uns de ceux qui subissent des pertes.

D'un autre côté, a ajouté M. Ham, l'Association nationale de la protection contre l'incendie a fait une suggestion "dont le principal mérite est d'être praticable et appuyée sur la logique."

"Les municipalités possèdent des pompiers et des appareils pour combattre les incendies. Il existe une distinction entre le coût d'entretien et le coût et les risques inhérents à l'usage du service des incendies. Le contribuable peut être appelé avec justice à payer des taxes pour défrayer l'entretien de sorte que les appareils soient mis à la disposition de tous ceux qui peuvent en avoir besoin, mais les dépenses découlant de l'usage de ces appareils pourraient fort bien être imputées à ceux qui sont victimes d'incendies, surtout quand ceux-ci sont causés par la négligence."

lège de Rigaud, frère de Mme Daigneault, M. Paul Lamoureux, gérant de la succursale de la National Brewery à St-Rémi, M. et Mme Pierre Hébert, M.D., M. et Mme Onésime Lacaille et leurs filles Gabrielle et Christiane, Paul et Jacques Hébert, Mlle Jeanne Lamoureux, Mme E. DeJulio et beaucoup d'autres.

La musique de danse fut rendue par un orchestre sous la direction de M. DeJulio.

Balle-Molle

L'ouverture de la ligue de balle-molle s'est faite jeudi dernier lorsque le club de la Banque Can. Nat. rencontrait le Boston Hotel. Après une partie contestée, la Banque battit son adversaire par le score de 20 à 15. Paul Varin lança une assez bonne partie.

Mardi, c'était au tour de la Maison L.-P. Lazure à subir le même sort. Le très chancelant, la Maison L.-P. L. score de 19 à 13. Après un début se replia pour compter 10 points dans la sixième manche, mais son retour se fit trop tard.

Voici les parties cédulées pour la Lazure vs Boston Hôtel; Banque Can. Nationale vs Boston Hôtel.

Ste-Philomène

Mariage Laberge-Prud'homme

Le 5 juin, en l'église de Ste-Philomène, fut célébré le mariage de Mlle Simone Laberge à M. Georges Prud'homme de Ste-Martine. Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents du marié et la soirée, chez M. et Mme Archille Laberge, parents de la mariée. M. et Mme Georges Prud'homme habiteront Ste-Martine.

Mariage Primeau-Amyot

On annonce pour le 10 juin, le mariage de Mlle Denise Primeau, fille de M. et Mme Janvier Primeau à M. Gérard Amyot de Verdun. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église paroissiale.

Décès

A Ste-Philomène, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Jean-Baptiste Bourget née Françoise Bourget. Les funérailles eurent lieu samedi au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Le deuil était conduit par Mmes Hormisdas et Domina Poirier. Les porteurs étaient MM. Jean-Baptiste Bourget, Joseph Bourget, Joseph Dubuc, Antoine Lefebvre, Aldéric Rochon, Antonio Boudrias. La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, ses filles, Mme Domina Farineau et Mlle Maria Bourget.

Le 1er juin, est décédé, à l'âge de 81 ans, M. Jean-Baptiste Giroux, célibataire. Il demeurait chez son neveu, M. Raoul Giroux. Les funérailles eurent lieu lundi en l'église de Ste-Philomène.

Va et vient

M. et Mme Joseph Gagnier de Montréal, chez M. Jos.-Adrien Prud'homme.

M. Stevens Mathieu et sa famille de Ste-Martine, chez leurs parents, à Ste-Philomène.

M. et Mme Adrien Bannon et leurs enfants René-Pierre, Mlle Laury Bannon, Mlle Gabrielle Laberge, chez M. Joseph Parent de Beauharnois.

M. et Mme Jean D'Amour de Beauharnois, en fin de semaine chez Mme Jean-Baptiste D'Amour.

M. et Mme Côme Rabidoux de l'Annonciation, M. et Mme Henri Test, M. Rolland Bilette de Beauharnois, chez M. Ovide Desgens.

M. et Mme Benoit Rousselle, de Montréal, chez M. Eugène Rousselle.

M. et Mme P. Gervais et leurs enfants de Ville-Emard, chez M. Domina Loisele.

Mme Julien Roy de Valleyfield, l'invitée de Mme Adrien Bourget.

COURS SPECIAUX D'ETE

Vous pouvez donner votre inscription jusqu'au 15 juillet

- pour -

La comptabilité, le dactylo, le dessin technique . . .

L'anglais, le français et les mathématiques . . .

Pour élèves en retard ou jeunes gens désireux de se perfectionner 2 heures par jour.

COLLEGE COMMERCIAL GIRARD

12, RUE MONTCALM, TEL. 292, VALLEYFIELD, P.Q.

Tout va bien . . . MM. les souscripteurs!

Tout marche rondement parmi les membres du Club Nautique de Valleyfield. L'organisation n'a jamais été aussi active. Il faut être prêt pour le mois d'août et ceux qui font partie de l'organisation, savent le travail qu'il y a à faire. Le président et le secrétaire ont presque une correspondance de premier ministre. Disons en passant qu'à date, il a fallu écrire plus de 250 lettres. Sous presse nous aurons les rubans qui seront vendus comme prix d'entrée aux régates. Le prix sera très minime, juste de quoi couvrir les dépenses, 10 sous.

La souscription va bon train et l'enthousiasme renaît chez les membres du Club Nautique. L'on accueille le généralement bien ceux qui ont la tâche ingrate de faire la souscription: MM. W. Gauthier, président, et MM. Daniel Lefebvre, et R. Théorêt. L'on comprend bien que Valleyfield tient à garder sa réputation de bien faire les choses.

M. Arthur Sullivan, I.E., fournit gracieusement ses services professionnels. Les membres du Club Nautique le remercient sincèrement. Au comité de réception, le comité a ajouté le nom de M. Albert Leduc. Notre ami Albert est des plus actifs et déjà, il a quelques provisions pour recevoir les visiteurs qui nous visi-

teront. M. J. Philbin commencera sous peu les travaux pour le quai. Cette année, les yachts seront placés en face du Château Salaberry.

M. Hector Bougie est à préparer les bouées nécessaires pour le parcours des courses. L'an dernier le travail de M. Bougie fut très apprécié. Il a une tâche ingrate mais très importante.

M. Léo Garand aura la direction de la vente des billets à l'Aréna pour la distribution des prix et la Grande soirée de vaudeville, à laquelle deux voyages à l'Exposition Universelle de New-York seront tirés. M. Garand aura pour l'aider M. Daniel Lefebvre, qui est toujours prêt lorsqu'il s'agit d'organisation.

Qui l'emportera?

Le Canadian Capers I et le Canadian Capers II seront deux yachts qui attireront certainement l'attention, cette année, aux prochaines régates de Valleyfield. Qui l'emportera des deux?

—Où est votre maître?
—Sorti.
—Vous ne savez pas où il a pu aller?
—Non; tout ce que je sais, c'est qu'il s'est lavé les mains ce matin. Il a dû aller déjeuner en ville.

St-Rémi

Les travaux de creusage de la rivière St-Pierre sont commencés depuis quelques semaines et seront terminés, s'il faut en croire les ingénieurs, vers la mi-août.

Mardi dernier, les élèves du Collège Commercial de Terrebonne sont arrivés pour finir leurs cours au Collège St-Rémi. Sous la direction du Rév. Fr. J.-A. Lemieux, C.S.V., directeur, anciennement de St-Rémi, les élèves continueront leurs cours à part des élèves du Collège St-Rémi. Seulement que les élèves de 3e, 6e et 9e années font partie du contingent.

Durant toute la semaine dernière, une équipe d'homme ont réparés la bouche des égouts. Ils ont nettoyés les tuyaux et ont mis une couche de ciment à l'entrée des bouches.

Une soirée-surprise

La semaine dernière, une soirée-surprise attendait Mme Eméry Daigneault qui fêtait son anniversaire de naissance. A cette occasion, son mari lui présenta une belle petite montre comme gage d'amitié. On remarqua parmi les invités, le Rév. Frère Iréné Thibault, C.S.V., du Col-

"UNE BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"



Vous vous félicitez d'avoir un compte d'épargne à la Banque de Montréal lorsqu'il vous faudra de l'argent pour une affaire pressante, pour vos vacances, pour le paiement de vos primes d'assurance ou pour tous autres besoins courants. Si vous n'avez pas déjà un compte chez nous, nous vous invitons à en ouvrir un—un dépôt d'un dollar est suffisant.

BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

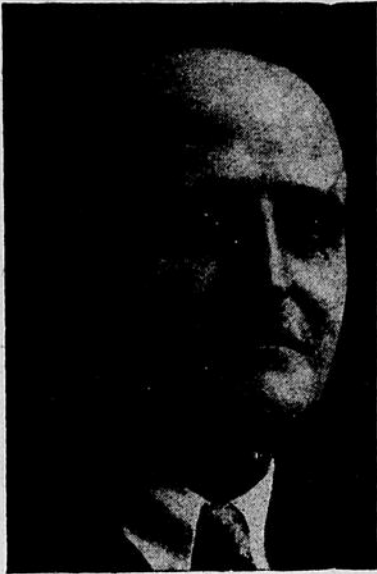
ELLE VOUS "STIMULE"

'AU BON MOMENT'

Lorsque pour vous rien ne va plus sur le globe terrestre Un bon verre de White Cap fait revivre les plaisirs célestes.

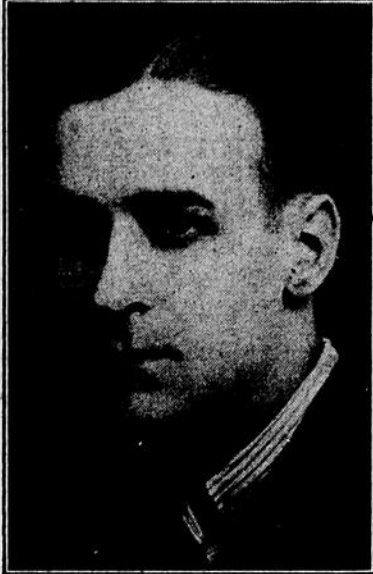
BIÈRE Frontenac White Cap

PRESIDENT



M. Z. PERRON, président et propriétaire du Garage Z. Perron, qui fête cette année le dixième anniversaire de son existence dans les annales commerciales et industrielles de Valleyfield.

SEC.-TRESORIER



M. LEO-GEORGES PERRON, secrétaire-trésorier du Garage Z. Perron, avantageusement connu dans l'industrie de l'automobile et dans tous les cercles sportifs de la province.

On favorisera les améliorations et les constructions nouvelles d'après le plan fédéral

M. l'échevin Viau se déclare en faveur d'une résolution de la Ligue des Propriétaires qui demande à la cité de ne pas augmenter les évaluations sur les résidences améliorées en vertu du plan fédéral

DEMANDE AU GOUVERNEMENT FEDERAL

Pour répondre à une résolution de la ligue des propriétaires demandant à la cité de ne pas augmenter les évaluations sur les résidences améliorées en vertu du plan fédéral, M. l'échevin Horace Viau se déclara favorable à une telle proposition et formula une demande à l'adresse du gouvernement fédéral pour qu'il exempté de taxes, pendant une période de trois ans, les constructions nouvelles qui pourraient surgir dans la cité.

On sait que cette mesure activerait les travaux d'amélioration aux résidences et contribueraient à l'embellissement de la cité si les propriétaires étaient assurés que les améliorations ne provoqueraient pas une hausse d'évaluation.

Il est attendu cependant que cette résolution, si jamais elle est adoptée par la cité, ne vaudrait qu'en autant on n'augmente pas la valeur locative de la résidence.

MM. les échevins se sont déclarés favorables à la proposition de M. Viau et l'étudieront à une assemblée subséquente.

La demande d'un octroi de la Société St-Jean-Baptiste a été accueillie favorablement et la cité contribuera à la fête nationale des

canadiens-français.

Le Conseil rencontrera M. J. Shea, expert industriel, sur les possibilités de l'annonce commerciale de la ville.

Le village de Melocheville refuse de payer sa contribution des chemins d'hiver pour le montant de \$206.50. Son Honneur le Maire explique alors que le conseil n'a peut-être pas reçu la dernière communication de la cité et qu'il faut attendre leur prochaine assemblée avant de prendre une décision quelconque.

M. J.-D. TREMBLAY A LA CHAMBRE DES NOTAIRES

Lors d'une réunion tenue récemment par les Notaires du district de Beauharnois, au Palais de Justice de Valleyfield, M. J.-D.-S. Tremblay, notaire de Valleyfield et secrétaire de la Commission Scolaire, a été choisi à l'unanimité le Représentant officiel des comtés de Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon à la Chambre des Notaires de la Province de Québec.

Lettre du comité des chômeurs de Valleyfield

Valleyfield, le 20 juin 1939
Son Honneur le Maire
Messieurs les Echevins de
Salaberry de Valleyfield
Messieurs,

La situation des Sans-Travail de Valleyfield, à l'heure présente, est devenue de plus en plus intenable.

Le système de distribution du travail par nombre d'heures, qui existe actuellement pour nous, n'est plus suffisant.

Le maigre salaire que nous recevons par semaine, est très loin de suffire pour se vêtir, se nourrir et payer notre loyer.

La majeure partie d'entre nous sont dans le dénuement le plus complet, car avec le présent système d'heures que nous avons nous ne pouvons que faire des dettes.

Malheureusement pour nous, l'épicier ne veut plus nous faire crédit, le propriétaire nous menace de nous enlever notre logis et nous

mettre dans la rue, la situation est de plus en plus grave, il est grand temps qu'une solution soit apportée à cette situation qui ne peut durer plus longtemps.

Voici la solution qui peut et doit être apportée à notre cas:

Afin de pouvoir se nourrir et nourrir nos enfants;

Afin de pouvoir nous vêtir et vêtir nos enfants;

Afin de pouvoir nous vêtir et vêtir ger nos enfants.

Afin de pouvoir vivre et vivre honorablement comme d'honnêtes citoyens, voici les demandes que nous portons à vous, messieurs les Membres du Conseil de Salaberry de Valleyfield, vous qui seuls pouvez apporter un changement à la situation.

Vous avez été élus et êtes supposés représenter la volonté populaire vous devez porter une ATTENTION

(Suite à la page 13)

NOUS N'AVONS JAMAIS

offert de tels

AUTOS USAGÉS

dignes de confiance

A DE SI BAS PRIX

VENTE

10^e anniversaire au

GARAGE PERRON

*Croyez-le ou non!! Vous pouvez posséder un auto
Quels que soient vos moyens*

Toutes les sortes de chars usagés — comprenant les plus nouveaux modèles — doivent se vendre! Et pour les vendre rapidement, nous offrons des prix presque incroyables. Dans plusieurs cas, nous sommes prêts à vendre plus bas que le prix coûtant. Notre perte fera votre profit. Voilà pourquoi nous vous demandons — si vous avez l'intention de vous procurer un bon char usagé — de venir voir immédiatement nos aubaines. Ainsi vous aurez le meilleur choix.

SEDANS

1938 Chevrolet Master, valise (7 passagers)

1938 Oldsmobile, valise

1937 Oldsmobile, valise (1939 licence)

1937 Plymouth, valise (1939 licence)

1935 Dodge, Standard, chaufferette

COACHES

1938 Ford (Model 85), valise chaufferette

1937 Chevrolet Standard, valise chaufferette

1936 Chevrolet Master, valise

1937 Dodge (Model D6), valise

COUPES

1938 Chevrolet Master

1933 Ford, siège d'urgence

CAMIONS

1936 Chevrolet de livraison (1939 licence)

Les chars ci-hauts mentionnés sont protégés d'abord par notre propre garantie écrite et ensuite par notre réputation de vendeurs autorisés. Voilà deux raisons qui vous assurent d'une excellente valeur et d'une absolue satisfaction, si vous achetez à notre garage.

Croyez-le Ou Non

\$15.00 à \$50.00

Vous donnent droit de prendre possession de l'un de ces chars usagés.
Balance du paiement aussi bas que \$2.00 par semaine

SEDANS

1930 Graham Paige\$125.00

1930 Chevrolet 50.00

1927 Chevrolet 40.00

1929 Essex 25.00

1928 Essex 20.00

1928 Rickenbacker 25.00

1931 Pierce-Arrow, 7 pass. 175.00

1931 Ford Roadster\$125.00

CAMIONS

1930 Maple Leaf, stake body \$100.00

1929 Chevrolet, stake body et dump, \$75.00

COACHES

1930 Ford, 1939 licence ..\$125.00

1930 Ford 100.00

1930 Chevrolet 75.00

1929 Chevrolet 60.00

1929 Marquette 75.00

1929 Pontiac 65.00

1930 Willys 35.00

CAMIONS

1929 Chevrolet de livraison, \$125.00

1931 International, stake body, \$125.00

"Achetez d'un vendeur responsable"

Garage Z. PERRON

Représentant General Motors

24, RUE DU MARCHÉ

VALLEYFIELD, QUE.